

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION

01

SANTE PUBLIQUE

05

INFRASTRUCTURE

16

ECONOMIE

02

ADMINISTRATION

09

ENERGIE

04

RURAL

09

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

10

GOVERNANCE PUBLIQUE

04

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 2085

30 Juin 2020

30 June 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 1 | Reference | 003/AONO/CAD3/CIPM/2020 du 24 JUIN 2020 Lire |
| | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CAD3/CIPM/2020 DU 24 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2020ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 14-07-2020 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 2 | Reference | 012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE LIAISON 5 PLACES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 08-07-2020 |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 3 | Reference | 013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET AMENAGEMENT D'UN FORAGE A L'HOPITAL GYNECO-ODSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.FINANCEMENT BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 07-07-2020 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 4 | Reference | 014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN INCINERATEUR A L'HOPITAL GYNECO?OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 09-07-2020 |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 5 | Reference | 004/AONO/CABTA 1er/CIPM/2020 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CABTA 1ER/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE D'EKOUNOU,ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1ER DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 18-07-2020 |

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [005/AONO/CABTA 1er/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CABTA/CIPM/2020 DU 23 JUI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A GBAKOMBO.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-07-2020

7

Reference [006/AONO/CABTA 1er/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CABTA 1ER/CIPM/2020 DU 23 JUI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE GBELL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-07-2020

8

Reference [003/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 30 JUI 2020, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE 166 LOCALITÉS (HUAWEI). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'AER – EXERCICE 2020.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-07-2020

9

Reference [005/AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 du 30/06/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 30/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BIP 2020 - IV02033 IMPUTATION : 54 25 917 66 641422 2222 541

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-07-2020

10

Reference [005/AONR/C.DME/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/C.DME/CIPM/2020 DU 26/06/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DEDOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-07-2020

11

Reference [008/AONO/MINADER/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2020 DU 22 JUI 2020, RELATIF A L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE DANS LES UNITES DE PRODUCTION DU CACAO AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CACAO (PAD-CACAO).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-07-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 12 | Reference 002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2020 DU 25/06/2020 POUR LA REHABILITATION DE LA CLOTURE EFFONDREE (100 MM) DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC.FINANCEMENT : BUDGET SUP'PTIC 2020 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 05-08-2020 |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 13 | Reference 004/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004_/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 16JUN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER DES JEUNES DE MAKAK, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-07-2020 |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 14 | Reference 005/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGONG, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-07-2020 |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 15 | Reference 001/AONO/C-MAKAK/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MAKAK/CIPM/2020 DU JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION SUR LE TRONCON DE ROUTE RURALE MBENG – MANGO'O DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 23-07-2020 |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 16 | Reference 006/DC/CD/CIPM/2020 DU 29/06/2020 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/CD/CIPM/2020 DU 29/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAÎTRE (6) ET CHAISES DE MAÎTRE (6) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 20-07-2020 |
|-----------|--|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 17 | Reference | 002/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON DE ROUTE RURALE MOM-BAKOUKOUÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | 23-07-2020 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 18 | Reference | 003/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MAKAK, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 23-07-2020 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 19 | Reference | 025/DC/MINADER/CIPM/2019 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LA DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AGRICOLE (DEFACC)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS, EXERCICE 2019 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 10-10-2019 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 20 | Reference | 01/DC/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/ C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 DU 30/06 / 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM (KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE, BOITE A PHARMACIE A LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. LE MAÎTRE D'OUVRAGE : - LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 23-07-2020 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 21 | Reference | 003BIS/AONO/C.OMB/CIPM/2020 Lire |
| | Titre/objet | AVIS N° 003BIS/ AONO/C.OMB/CIPM/2020, DU 30/06/2020POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, DANS LE VILLAGE BALIAMA, COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOUFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020 |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | 23-07-2020 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 22 | <p>Reference 004/AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 DU 30/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOGONDO DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINEDUB. - EXERCICE 2020 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 23-07-2020</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 23 | <p>Reference 005/AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 DU 30/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE OMBESSA DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINDDEVEL. - EXERCICE 2020 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 23-07-2020</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 24 | <p>Reference 006/AONO/CIPM/C/OMB/2020 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM/C/OMB/2020 DU 30/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE LIMITE GUEBOBA-BIABO (8 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 23-07-2020</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 25 | <p>Reference N°00000001/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS Lire</p> <p>Titre/objet AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00000001/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS DU 12 JUIN 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RELECTURE DES CADRES STRATÉGIQUES DES ADMINISTRATIONS</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 15-07-2020</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 26 | <p>Reference 002/AMI/DG/DTEC/SPE/CIPM-SCDP/2020 DU 24/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°002/AMI/DG/DTEC/SPE/CIPM-SCDP/2020 DU 24/06/2020 RELATIF A L'ETUDE ARCHITECTURALE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 15-07-2020</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 27 | <p>Reference N°00000003/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS Lire</p> <p>Titre/objet AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00000003/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS DU 12 JUIN 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'OPÉRATIONNALISATION DES MESURES ET RECOMMANDATIONS DES ÉTUDES PETS</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 15-07-2020</p> |
|-----------|--|

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [N°00000002/MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00000002/MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS DU 12 JUIN 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA CONSOLIDATION ET DE L'OPÉRATIONNALISATION DES INITIATIVES SUR LE CAPITAL HUMAIN

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-07-2020

29

Reference [N° 00001 / AMI / MINMIDT / SG / DAG/SDBMM/SMP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00001 / AMI / MINMIDT / SG / DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MINMIDT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-07-2020

30

Reference [n° 04/CES CAB/PCES](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 04/CES CAB/PCES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31

Reference [ADDITIF N°1/009/ADT/MINJEC/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1/009/ADT/MINJEC/CAB DU 26 JUIN 2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ MINJEC/ CIPM/2020 DU 03 JUIN 2020 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS ET DES VILLAGES (PHASE 1) DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°12/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 19 JUIN 2020 POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT AU PEPS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [°014/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 30 JUIN 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°014/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 30 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N° 013 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE SECOND SEMESTRE DE L'EXERCICE 2020.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 34 | Reference | N°666/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°666/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 22/06/2020 PORTANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 027/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DES EMULSIONS DE BITUME AU CAMEROUN. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 35 | Reference | 011/C/CAEDII/SG/SAPM/20 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°011/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANGOMBE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 36 | Reference | 014/C/CAEDII/SG/SAPM/20 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°014/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT 1 : MALIMBA URBAIN (COLLINE DE LA JOIE) : LOT 2 : EKITE I (VILLAGE MELONE). |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 37 | Reference | 013/C/CAEDII/SG/SAPM/20 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°013/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTS : LOT 1: ESPLANADE MAIRIE ; LOT 2: BERGES DE LA SANAGA,AMONT DU BRAS MORT |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 38 | Reference | 001/CAD2/CIPM/ST/2020 du 22/06/2020 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°001/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 22/06/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE DOUALA 2ÈME : RUE NJOYA, RUE KASSALAFAM ET LA RUE 2506FINANCEMENT : BIP 2020 |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 39 | Reference | 002/CAD2/CIPM/ST/2020 du 22/06/2020 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°002/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 22/06/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 07/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU STADE FAMPOU DAVID DAGOBERT DE DOUALA 2ÈME (GÈRE PHASE)FINANCEMENT : BIP 2020 |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 40 | Reference | 008/C/CAEDII/SG/SAPM/20 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°008/C/CAEDII/SG/SAPM/20 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR -MAIRIE EDÉA II - SOUS-PRÉFECTURE EDÉA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) DANS LA COMMUNE D'EDÉA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 41 | Reference | 009/C/CAEDII/SG/SAPM/20 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°009/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT (2,5KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA-CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 42 | Reference | 010/C/CAEDII/SG/SAPM/20 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°010/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 43 | Reference | 012/C/CAEDII/SG/SAPM/20 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°012/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 44 | <p>Reference N°0012/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2020/020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°0012/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2020/020 DU 29 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATERIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, PERIODE DU 1ER AOUT 2020 AU 31 JUILLET 2021.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 45 | <p>Reference 01/C/C/OMB/SPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/COM/CIPM/2020 DU 28/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 46 | <p>Reference /C/C/OMB/SPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/COM/CIPM/2020 DU 28/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 47 | <p>Reference N°00000026/20/MINEE/SG/DGRE/CNPAAE-MRU/RAFPAAE-MRU Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00000026/20/MINEE/SG/DGRE/CNPAAE-MRU/RAFPAAE-MRU DU 19 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000260/DDP/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/2019 DU 25 NOV 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR L'AUDIT FINANCIER DES COMPTES DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN (PAEA-MRU) : SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT MODE DE FINANCEMENT : SERVICES IJARAH ET ISTISNA'A N° DE FINANCEMENT ET D'IDENTIFICATION DU PROJET : 2CM-0083/2CM-0084</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 48 | <p>Reference ADDITIF N°1/009/ADT/MINJEC/CAB Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°1/009/ADT/MINJEC/CAB DU 26 JUIN 2020AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ MINJEC/ CIPM/2020 DU 03 JUIN 2020RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS ET DES VILLAGES (PHASE 1) DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 49 | <p>Reference COMMUNIQUE Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°12/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 19 JUIN 2020 POUR LA PRÉ QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT AU PEPS</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 50 | <p>Reference N°666/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°666/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 22/06/2020 PORTANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 027/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION DES EMULSIONS DE BITUME AU CAMEROUN.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 51 | <p>Reference 014/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 30 JUIN 2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°014/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 30 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE SECOND SEMESTRE DE L'EXERCICE 2020.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 52 | <p>Reference 001/DA/CAD2/CIPM/ST/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°001/DA/CAD2/CIPM/ST/2020 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONICAD2CIPM/ST/2020 DU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE DOUALA 2EME : RUE NJOYA, RUE KASSALAFAM ET LA RUE 2506.FINANCEMENT BIP 2020.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 53 | <p>Reference °002/DA/CAD2/CIPM/ST/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISTON D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°002/DA/CAD2/CIPM/ST/2020 RELATIVE À T'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°041AONO/CAD2CIPM/STL2020 DU 07/10/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU STADE FAMPOU DAVID DAGOBERT DE DOUALA 2ÈME (PHASE 1)FINANCEMENT : BIP 2020.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 54 | <p>Reference 01/DM/C-OMB/SPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 002 DU 28/04 2020 RELATIF À L'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE À OMBESSA VILLAGES DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 55 | <p>Reference 02 /DM/C-OMB/SPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 001 DU 28/04 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS PMH EN PROCÉDURE D'URGENCE EN DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

RESUME DES CONSULTATIONS

56

Reference [013/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MANGOMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

57

Reference [015/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°015/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REBOISEMENT S DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT1 : ESPLANADE MAIRIE LOT2 : BERGES DE LA SANAGA. AMONT DU BRAS MORT. EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

58

Reference [016/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°016/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT1 : MALIMBA URBAIN. LOT2 : EKITE 1. EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

59

Reference [011/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 KM) ET BT (2,5 KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA 1-PONT POUTLOLOMA -CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

60

Reference [012/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE À MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 61 | Reference 014/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 62 | Reference N°0034/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2020 Lire Titre/objet DECISION N°0034/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2020 DU 29 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), PÉRIODE D'AOÛT 2020 À JUILLET 2021. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 63 | Reference 010/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°010/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAEDLLTME/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA IL-SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA IEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 64 | Reference ADDITIF N° 01 Lire Titre/objet ADDITIF N° 01, RELATIFS AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONALS N° 01, 02 ET 03 DU 08 JUIN 2020 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 65 | Reference ADDITIF N° 02 Lire Titre/objet ADDITIF N° 02, RELATIFS AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX N° 04, ET 05 DU 08 JUIN 2020 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 66 | Reference ADDITIF N° 01 Lire Titre/objet ADDITIF N° 01/AONO/CHC/HILTON/DG/2020 DU 12/06/2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|--|

RESUME DES CONSULTATIONS**67**

| | |
|----------------------|---|
| Reference | ADDITIF N°03 Lire |
| Titre/objet | ADDITIF N° 03, COMPLETANT LES ADDITIFS N° 01 ET 02 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX N°01, 02, 03, 04 ET 05 DU 08 JUIN 2020 |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| Date de cloture | N/A |

68

| | |
|----------------------|--|
| Reference | ADDITIF N°002/002bis/DC/CAD3/M/SG/2020 Lire |
| Titre/objet | ADDITIF N°002/002BIS/DC/CAD3/M/SG/2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, MAITRE DOUVRAGE, COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°002 BIS/DC/CAD3/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CMA DE NDOKOTTI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME , |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| Date de cloture | N/A |

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°003/AONO/CAD3/CIPM/2020 DU 24 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE
D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2020ADMINISTRATION
BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert **en procédure d'urgence**, pour les travaux de construction d'un Centre d'Education et d'Action Communautaire (CEAC) dans l'Arrondissement de Douala 3^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES COMPLEMENTAIRES
2. TERRASSEMENTS et FONDATIONS

1. MAÇONNERIE – ELEVATION
2. CHARPENTE – COUVERTURE
3. ÉLECTRICITÉ
4. PLOMBERIE SANITAIRE

1. MENUISERIE

1. REVETEMENT
2. PEINTURE ET VERNISSAGE
3. FOSSE SEPTIQUE ET PUISARD

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de **75 000 000 (Soixante-quinze millions) francs CFA. En un lot**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un (01) lot.
Centre d'Education et d'Action Communautaire (CEAC)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le **14 JUILLET 2020 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CAD3/CIPM/2020 du 24 JUIN 2020
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^{ème}
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1^{er} étage, de l'hôtel de ville de Douala 3^{ème}.

9-2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **sous peine de rejet** de son offre, une caution de soumission d'**un million cinq cent mille (1 500 000.)** Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront **obligatoirement** dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel **d'Offres sera déclarée irrecevable**, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, **le 14 JUILLET 2020 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et

JDM n° 2085 du 30 Juin 2020

Page 17 sur 179



selon les critères essentiels suivant le système arithmétique

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce dans le dossier Administratif (Caution de soumission)
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Dossier non conforme aux spécifications du DAO
- Absence de déclaration sur l'honneur de non défaillance dans l'exécution civil des marchés antérieurs (04 années précédentes)
- Note technique inférieur à 80%

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et **détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :**

| | |
|---|-------|
| 1. Présentation générale de l'Offre..... | 02PTS |
| 1. Références techniques de l'entreprise | 20PTS |
| 1. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement | 42PTS |
| 1. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels..... | 18PTS |
| 1. Méthodologie d'exécution | 11PTS |
| 1. Capacité financière | 09PTS |

Qualification Technique

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura présenté l'offre financière évaluée la moins urgente.

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté **l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.**

N.B : un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755.

DOUALA le 24 Juin 2020

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE LIAISON 5
PLACES A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET
DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202052611730067222001

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition d'un VEHICULE DE LIAISON 5 places à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un VEHICULE DE LIAISON 5 places dont la nature est indiquée dans le descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de **vingt millions (20 000 000) F CFA**. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N°202052611730067222001** de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un(01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises concessionnaires agréées installées au Cameroun.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire :**N°202052611730067222001**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. | Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. | Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) FCFA** au Compte CAS — ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) le **08/07/2020 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE LIAISON 5
PLACES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **45 (quarante-cinq)** jours calendaires dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est fixé à **quatre cent mille F CFA (400 000)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou compagnie Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE LIAISON 5
PLACES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **08/07/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence de fiche -Technique ou notice précisant les caractéristiques du produit à proposer;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ; Le DQE non paraphé, non signé et non daté.
- Ne pas être concessionnaire agréé.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

| Critères | Nbre de OUI |
|---|-------------|
| Présentation de l'offre | 03 |
| Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires | 02 |
| Délai de livraison | 01 |
| le service après-vente | 01 |
| satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente | 01 |
| TOTAL | 08 |

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter [es services de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 1699

DOUALA le 16 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET
AMENAGEMENT D'UN FORAGE A L'HOPITAL GYNECO-ODSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE
DOUALA.FINANCEMENT BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA
- EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202052611730067221001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du matériel et aménagement d'un forage à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture du matériel et aménagement d'un forage dont la nature est indiquée dans le descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de quinze millions (15 000 000) F CFA. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire N°202052611730067221001 de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital GynécoObstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire : N° N°202052611730067221001.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital GynécoObstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital GynécoObstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) FCFA** au Compte CAS — ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) le **07/07/2020 à 12 heures** précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d' Ouvrage avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET
AMENAGEMENT D'UN FORAGE A L'HOPITAL GYNECO-ODSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de 45 jours dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est fixé à quatre cent mille F CFA (300 000).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes ? sr le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois eu avoir el-Lé établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou compagnie Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET
AMENAGEMENT D'UN FORAGE A L'HOPITAL GYNECO-ODSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **07/07/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence de fiche -Technique ou notice précisant les caractéristiques du produit à proposer;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ; Le DQE non paraphé, non signé et non daté.
- Ne pas être concessionnaire agréé.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

| Critères | Nbre de OUI |
|---|-------------|
| Présentation de l'offre | 03 |
| Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires | 02 |
| Délai de livraison | 01 |
| le service après-vente | 01 |
| satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente | 01 |
| TOTAL | 08 |

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter [es services de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 1699 707 48

DOUALA le 16 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN
INCINERATEUR A L'HOPITAL GYNECO?OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.FINANCEMENT :
BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202052611730067222701

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition et l'installation d'un incinérateur à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture et l'installation d'un incinérateur 35kg dont la nature est indiquée dans le descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de **trente-cinq millions (35 000 000) F CFA**. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N°202052611730067222701** de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital GynécoObstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202052611730067222701**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital GynécoObstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) FCFA** au Compte CAS — ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Madre d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au ?p·ice des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) le **09/07/2020 à 12 heures** précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN INCINERATEUR A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **3 mois** dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est fixé à **sept cent mille F CFA (700 000)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou compagnie Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN INCINERATEUR A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **09/07/220 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence de fiche -Technique ou notice précisant les caractéristiques du produit à proposer;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Descriptif des fournitures non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté non signé à la
- dernière page ;

- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté non signé à la dernière page ;
- Absence de certificats attestant du respect de la machine aux normes 9001 et 14001

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

| Critères | Nbre de OUI |
|---|-------------|
| Présentation de l'offre | 03 |
| Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires | 02 |
| Délai de livraison | 01 |
| le service après-vente | 01 |
| satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente | 01 |
| TOTAL | 08 |

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 16 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CABTA 1ER/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE D'EKOUNOU,ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1ER DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 641208 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bertoua Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un forage équipe de PMH à l'Ecole publique d'Ekounou, Arrondissement de Bertoua 1er Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Les travaux comprennent:

- L'installation de chantier ;
- Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- L'implantation de l'ouvrage ;
- L'exécution du forage ;
- L'équipement du forage ;
- L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- La construction du muret de protection ;
- La fourniture et la pose de pompe à motricité humaine ;
- L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- Le traitement de l'eau ;
- La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

huit millions cinq cent mille (8 500 000) Francs CFA ;

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences avérées dans le domaine de l'hydraulique.

5. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de BERTOUA 1er dès publication du présent avis .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de BERTOUA 1er dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA** à la Recette Municipale de la Commune de BERTOUA 1er.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1er au plus tard le **18 juillet 2020 à 09 heures** locale et devront porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CABTA 1er/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE D'EKOUNOU,ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1er DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

**FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE 2020
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et la COBAC, d'un montant **cent soixante dix mille (170 000) francs CFA soit 2% montant TTC** de la lettre commande.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et la COBAC, d'un montant cent soixante dix mille (170 000) francs CFA soit 2% montant TTC de la lettre commande.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et la COBAC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

N.B :Les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1er le **18 juillet 2020 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

13. Critères d'évaluation

10.1 Critères éliminatoires ;

a- Offre Administrative

- 1-Absence de la caution de soumission
- 2-Pièce falsifiée ;
- 3-Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, excepté la caution de soumission ;

b- Offre technique

- 1-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2-N'avoir pas réuni au moins 80 % de critères de qualification ;
- 3- N'avoir pas achevé un projet de l'exercice 2019 dans le Département du Lom et Djerem.

c- Offre Financière

- 1-Omission du prix d'une tache quantitatif dans le bordereau des prix unitaire ou dans le devis estimatif et quantitatif;
- 2-Absence ou non —conformité au modèle du DAO d'un éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14 .3 du RPAO.

NB : les copies certifiées des pièces antérieures légalisées seront systématiquement rejetées.

10.2 Critères de qualification des offres techniques:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur (voir détail Pièce 12):

- 11) Présentation générale des offres ;
- 12) Expérience générale de l'Entreprise ;
- 13) Expérience dans les travaux similaires ;
- 14) Capacité technique (moyens techniques et humains) ;
- 15) Moyens logistique de l'Entreprise ;
- 16) Matériel de sécurité ;
- 17) Autres matériels ;
- 18) Méthodologie d'exécution ;
- 19) Organisation et déroulement du projet ;
- 20) Capacité financière;

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront un pourcentage supérieur ou égal à 80 % verront leurs offres financières analysées.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bertoua 1er Tél : 696 84 28 36.

BERTOUA le 23 Juin 2020

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CABTA/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A GBAKOMBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
30 39101 641208 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bertoua 1er, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bertoua 1er, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Poste Agricole à GBAKOMBO dans le Département du Lom et Djérem.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? les travaux préparatoires ;
- ? terrassement ;
- ? maçonnerie et béton armé ;
- ? la peinture ;

3. Cout Prévisionnel

20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020, sur la ligne budgétaire :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à La mairie de la commune de Bertoua 1er à BERTOUA, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à La mairie de la commune de Bertoua 1er à BERTOUA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **(50 000) francs CFA**, à la Trésorerie de BERTOUA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST, au plus tard le **18 juillet 2020 à 09 heures** précises et devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CABTA/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A GBAKOMBO.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER - Exercice 2020

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **Quatre Cent mille (400 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit Quatre Cent mille (400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la mairie de Bertoua 1er, le **18 juillet 2020 à 10 heures** précises, par la Commission interne de Passation des Marchés de Bertoua 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite rannnaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 4) Offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme ;
- 5) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 6) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 7) Absence dans le sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- 8) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;
- 9) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois ;
- 10) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;
- 11) N'avoir pas achevé, l'exécution d'un projet de l'exercice 2019 dans la Région de l'EST ;
- 12) Avoir déjà été attributaire de deux (02) marchés au cours de l'Exercice 2019.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels de qualification :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière Oui/Non
- 2) les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 4) le personnel d'encadrement Oui/Non
- 5) la compréhension du projet et la présentation de l'Offre Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bertoua 1er, aux numéros de téléphones.

BERTOUA le 23 Juin 2020

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CABTA 1ER/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE GBELL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
30 393 03 641208 2251

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1er, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bertoua 1er Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un dalot sur la rivière GBELL dans le Département du Lom et Djérem.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Terrassement;
- ? Maçonnerie et béton armé ;

3. Cout Prévisionnel

25 000 000 (Vingt-cinq millions) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020, sur la ligne budgétaire.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de la Commune de Bertoua 1er dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de la Commune de Bertoua 1er dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **(50 000) francs CFA**, à la recette municipale de BERTOUA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de la Commune de Bertoua 1er au plus tard le **18 juillet 2020 à 09 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CABTA 1er/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE GBELL.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **cinq Cent mille (500 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances,

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel, soit **cinq Cent mille (500 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Mairie de la Commune de Bertoua 1er, le **18 juillet 2020 à 10 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Bertoua 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 13) Offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme ;
- 14) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 15) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 16) Absence dans le sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- 17) Pièce légalisée par une autorité non-habilitée ;
- 18) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois ;
- 19) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;
- 20) N'avoir pas achevé, l'exécution d'un projet de l'exercice 2019 dans la Région de l'EST ;
- 21) Avoir déjà été attributaire de deux (02) marchés au cours de l'Exercice 2020.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels de qualification :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 6) La capacité financière Oui/Non
- 7) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 8) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 9) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 10) La compréhension du projet et la présentation de l'Offre Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de Mairie de la Commune de Bertoua 1er.

BERTOUA le 23 Juin 2020

Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 30 JUIN 2020, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE 166 LOCALITÉS (HUAWEI). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'AER – EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, le Directeur Général de l'AER lance un Appel d'Offres National pour l'acquisition de deux (02) véhicules pick-up 4x4 double cabine à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour le compte de l'unité de gestion du projet de 166 localités (Huawei).

2. Consistance des prestations

La consistance de la prestation du présent marché comprend l'acquisition de deux (02) véhicules pick-up 4x4 dont toutes les caractéristiques techniques des véhicules décrites dans le Descriptif de la Fourniture du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinquante-quatre million (54 000 000)** francs CFA TTC.

4. Allotissement

La prestation se fait en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires automobiles implantés au Cameroun, ou tout autre prestataire exerçant dans la fourniture des véhicules.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement et d'équipement de l'AER de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté pendant les heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'AER, après publication du présent Avis d'Appel d'Offres dans le Journal des Marchés et affichage à l'AER.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres et sur présentation de a quittance du versement d'une somme non remboursable de **soixante-sept mille (67 000)** francs CFA au **Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP N°335 988 ouvert auprès de la BICEC du Cameroun.**

9. Remises des offres

Les Offres, rédigées en Français ou en Anglais en sept exemplaires, dont un (01) original, et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées sous pli scellé au service des marchés de l'AER, au plus tard le **30 juillet 2020 à 14:00 heure**, contre récépissé, et devront porter les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 du 30 juillet 2020, pour l'acquisition de deux (02) véhicules pick-up 4x4 double cabine à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet de 166 localités Huawei.

Financement : Budget AER exercice 2020

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, devra être exécutée dans un délai de vingt (20) jours à compter de la notification du marché y relatif au fournisseur.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO d'un montant de **un million quatre-vingt mille (1 080 000) FCFA** ; il est égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à la réglementation en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Présentation générale des Offres

L'offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes :

a. **Volume 1 : Dossier administratif**

b. **Volume 2 : Offre technique**

c. **Volume 3 : Offre financière**

Chaque volume de l'offre doit contenir sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (-03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et / ou non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 juillet 2020 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale, dans la salle de conférence sise au quartier Bastos NYLON, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Du dossier administratif incomplet, 48 heures supplémentaires après l'ouverture,
- De l'absence de la caution de soumission,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- De la note technique inférieure à 80% de oui,

Critères essentiels

L'évaluation technique sera faite sur la base des critères prédéfinis, auxquels sera attribuée la notation binaire (oui ou non) de manière à atteindre la note globale de 100% de «oui», soit 15 oui sur 15 oui. Ces critères sont détaillés ainsi

qu'il suit :

| N° | DESIGNATIONS | OUI | NON |
|--------------|--|-------------------|-----|
| a) | Présentation générale de l'offre | | |
| | - Agencement des pièces de l'offre dans l'ordre | | |
| | - Lisibilité | | |
| | - Reliure | | |
| | ● Catalogue en couleur accompagné des fiches techniques du fabricant, | | |
| b) | Caractéristiques techniques et performances du véhicule | | |
| | - Identification | | |
| | - Dimension et Poids | | |
| | - Moteur | | |
| | - Système de transmission | | |
| | - Equipements et services | | |
| | - Accessoires | | |
| | - Autres | | |
| c) | Délais de livraison | | |
| | - ? 30 jours | | |
| d) | Délais de garantie | | |
| | - ? 36 mois | | |
| e) | Références du soumissionnaire dans les prestations similaires depuis 2017 | | |
| | - > 10 références | | |
| f) | Service Après-Vente (SAV) | | |
| Total | | 15 oui/non | |

La note technique minimale requise pour l'évaluation de l'offre financière est de 80% de oui soit 12 oui sur 15 oui.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agences d'Electrification Rurale auprès de la Direction Administrative et des Ressources Humaines ou à la Sous – Direction Administrative, tél. 222 21 23 84, fax : 222 21 23 81.

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 30 Juin 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 30/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE
MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME
FINANCEMENT : BIP 2020 - IV02033 IMPUTATION : 54 25 917 66 641422 2222 541**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
: 54 25 917 66 641422 2222 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des structures d'encadrement des Jeunes, Le Maire de la commune d'arrondissement de Douala 2^{ème}, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2^{ème}, un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des Travaux de Construction d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des jeunes de l'Arrondissement de Douala 2^{ème}.

2. Consistance des prestations

Le plan architectural du centre multifonctionnel de promotion des jeunes, objet du présent Appel d'Offres, comprend : (1) salle polyvalente, deux (02) ateliers, Cinq (05) bureaux, des toilettes Hommes, Femmes et Handicapées, des circulations, des halls, un (01) réfectoire et des terrasses d'entrée. Les travaux comprennent notamment :

Les travaux comprennent notamment :

1. Travaux préliminaires
2. Menuiserie Aluminium ;
3. Fondations ;
4. Menuiserie Métallique ;
5. Maçonnerie-Béton armé ;
6. Peinture-Vernis ;
7. Revêtement ;
8. Electricité ;
9. Charpente et Couverture ;
10. Plomberie-sanitaire ;
11. Menuiserie Bois ;
12. VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante millions (60 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairiengewbell@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairiengewbell@yahoo.fr, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cent Mille (100.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2^{ème}.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2^{ème}, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/77 05 29 79, contre récépissé au plus tard le **21/07/2020 à 14 heures précises**, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention .

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 du 30/06/2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2^{ème}

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **un million deux cent mille (1.200.000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/07/2020 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2^{ème}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

1. L'absence d'une pièce du dossier administratif et Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défailtantes ;
5. L'absence de la caution de soumission.
6. Le Non-Respect des Cinq (05) premiers Critères Essentiels.

14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

1. La capacité financière ;
2. Les références de l'entreprise ;
3. L'expérience du personnel d'encadrement ;
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
5. Notes méthodologies et techniques d'exécution des travaux ;
6. La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Evaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2^{ème}, Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairienewbell@yahoo.fr .

Additif à l'Appel d'Offre

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 30 Juin 2020

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE DOUME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/C.DME/CIPM/2020 DU 26/06/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DEDOUME. DEPARTEMENTDU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUME, Autorité Contractante, lance un appel d'offres National Restreint pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de l'Hôtel de Ville de la commune de DOUME.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

Mission 1DET: Direction de l'Execution des Contrats de Travaux ;

Mission2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;

Missions AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

21 661 080 (Vingt un millions six cent soixante un mille quatre-vingt) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises ci-après, retenues à l'issus de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt N°001/ASMI/C.DME/2G20 du G5/G6/2020 pour les prestations susvisées. Il s'agit de :

| N° | Entreprises (BET) | Adresses |
|----|-------------------|---|
| 01 | Ets BOCHORO&Co | B.P. 660 BERTOUA TEL 696 709 68? /677 571 889 |
| 2 | Ets P.I - B.T.P | TEL673638 986/699 529636 |
| 03 | Ets REBURO | Tél 671 076 678/655 536 632 |

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget d'Investissement du FEICOM/COMMUNE DE DOUME, Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les Services de ta Mairie de DOUME, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dans les Services de ta Mairie de DOUME, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** à la Recette Municipale de DOUME.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le **24/07/2020 à 12 heures** précises et portera les mentions suivantes:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/C.DME/CIPM/2020 DU 26/06/2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DEDOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Sept (07) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2 % du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, soit 433 221 (Quatre cent trente-trois mille deux cent vingt un) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2 % du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, soit 433 221 (Quatre cent trente-trois mille deux cent vingt un) Francs CFA.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **24/07/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de DOUME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

Absence de la caution de soumission;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées;

note technique inférieure à 70 point sur 100

Absence d'un prix unitaire quantifié :

b. Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

références de l'entreprise (ou du Chef de Mission et du Technicien de Suivi) dans le domaine des prestations similaires;

moyens matériels et logistiques :

expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations

similaires ;

chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,

méthodologie d'exécution des prestations;

planning d'exécution des prestations ;

suggestions du Consultant.

N,B: Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70/100 seront

retenues pour l'évaluation financière).

c. Offre Financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après:

$SF=100 \times Fm / Fo$;

> SF étant le score financier,

> Fm la proposition la moins disante, et

> Fo le montant de la proposition considérée l'offre complète conforme et moins disante

(après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (IOO) :

Les offres seront notées sur points suivants la formule ci-après : $NTF=0,7 \times NT0,3 \times NF$

Une offre est déclarée disqualifiée si la note totalisée à l'issue de l'évaluation technique est inférieure 70/100

14. Attribution

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les six (06) mois précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant).

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DOUME. aux numéros de téléphones : 699 560 651 / 676 669 656.

DOUME le 26 Juin 2020

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020, RELATIF A L'ACQUISITION ET
DISTRIBUTION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE DANS LES UNITES DE PRODUCTION DU CACAO AU
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PROJET
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CACAO (PAD-CACAO).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINADER-BUDGET DU PAD-CACAO
IMPUTATION
54 30 392 01 330001 2275.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la redynamisation du verger cacaoyer dans l'ensemble des bassins de production du cacao, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'exercice 2020, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture et distribution du petit matériel agricole dans les unités de production du cacao pour le compte du Projet d'Appui au Développement du cacao (PAD-CACAO).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent la fourniture de :

| N° | Désignations | Quantités |
|----|-------------------------------------|-----------|
| 1 | Sécateurs à une main | 100 |
| 2 | Sécateurs à corde | 55 |
| 3 | Ebranchoirs | 369 |
| 4 | Tronçonneuses | 27 |
| 5 | Greffoirs | 100 |
| 6 | Ecabosseuses de cacao | 61 |
| 7 | Caisnes de fermentation en cascade | 33 |
| 8 | Caisnes de fermentation horizontale | 34 |
| 9 | Tables d'égrainage | 53 |

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quatre-vingt millions (80 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le BIP MINADER-Budget du PAD-CACAO, Exercice 2020 Imputation : 54 30 392 01 330001 2275.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt-six mille (86 000)** francs CFA, payable au Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Ressources Financières, et du Patrimoine/ Service des Marchés au plus tard le 20 Juillet 2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020 RELATIF A L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION
DU PETIT MATERIEL AGRICOLE DANS LES UNITES DE PRODUCTION DU CACAO AU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU
DEVELOPPEMENT DU CACAO (PAD-CACAO)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures, objet du présent Marché seront livrées dans les 08 Délégations Régionales du MINADER productrices de cacao conformément au tableau ci-après :

| Désignations | Centre | Sud | Est | Ouest | Littoral | Nord-ouest | Sud-ouest | Adamaoua | Total |
|----------------------|--------|-----|-----|-------|----------|------------|-----------|----------|-------|
| Sécateurs à une main | 28 | 11 | 11 | 11 | 11 | 6 | 16 | 6 | 100 |
| Sécateurs à corde | 15 | 6 | 6 | 6 | 6 | 4 | 8 | 4 | 55 |
| Ebranchoir | 103 | 41 | 41 | 41 | 41 | 21 | 61 | 20 | 369 |
| Tronçonneuse | 8 | 3 | 3 | 3 | 3 | 2 | 4 | 1 | 27 |
| Greffoirs | 28 | 11 | 11 | 11 | 11 | 6 | 16 | 6 | 100 |

| | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|----|---|---|---|---|---|----|---|----|
| Ecabosseuse de Cacao | 17 | 7 | 7 | 7 | 7 | 3 | 10 | 3 | 61 |
| Caisses de fermentation en cascade | 10 | 3 | 3 | 3 | 4 | 2 | 6 | 2 | 33 |
| Caisses de fermentation horizontale | 10 | 4 | 3 | 3 | 4 | 2 | 6 | 2 | 34 |
| Tables d'égrainage | 15 | 6 | 6 | 6 | 6 | 3 | 8 | 3 | 53 |

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant s'élève à un million six mille (1 600 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en un temps le 20 Juillet 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence des prospectus originaux avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Avoir obtenu moins de 80% des oui des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

*. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

| N° | CRITERES ESSENTIELS | POSITIF (OUI) | NEGATIF (NON) |
|----|--|---------------|---------------|
| 1 | Fournir les preuves d'une capacité financière au moins égale à 50% de la proposition financière | | |
| 2 | Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années) | | |
| 3 | Délai de livraison inférieur ou égal à 03 mois | | |
| 4 | Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur) | | |
| 5 | CCAP, ST, signés, paraphés et datés et cacheté à la dernière page | | |
| 6 | Service après-vente | | |
| 7 | Garantie inférieur ou égal à 06 mois | | |

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Développement de l'Agriculture et au Service des Marchés du MINADER, 3^e chalet Téléphone : 222 22 16 24.

YAOUNDE le 22 Juin 2020

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2020 DU 25/06/2020 POUR LA REHABILITATION DE LA CLOTURE EFFONDREE (100 MM) DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC.FINANCEMENT : BUDGET SUP'PTIC 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22-221-221 020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de SUP'PTIC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de la clôture effondrée (100 mètres) de SUP'PTIC.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché consistent à la réhabilitation de la clôture effondrée (100 mètres) de SUP'PTIC.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de dix millions (10.000.000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux sociétés spécialisées dans le domaine des travaux publics installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions avérées dans la construction de bâtiments et ouvrages publics.

5. Consultation du Dossier

Le dossier Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone :676314009/695035822 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, établi en anglais ou en français peut être obtenu au Service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 676314009/695035822 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs CFA (50.000) et sur présentation d'une quittance, payable au compte « compte spécial CAS-ARMP » n° 335988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit(BICEC).

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en anglais ou français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 676314009/695035822 au plus tard le05...../.....08...../2020 à 12 heures ;heure locale et devra porter la mention : « DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2020 DU ...25.../...06...../2020 POUR LA REHABILITATION DE LA CLOTURE EFFONDREE (100 MM) L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce dix (10) du DAO d'un montant de deux cent mille (200.000) FCFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des Offres techniques et des Offres financières aura lieu le05...../.....08...../2020 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de SUP'PTIC dans la salle C9 de SUP'PTIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'Offre.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques minimales,
- Le non-respect de trois (03) sur quatre (04) des critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non).

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'Offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ; et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et de trois (03) oui au moins sur quatre (04) des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'PTIC, porte A7 du bâtiment administratif.

YAOUNDE le 30 Juin 2020

Le **DIRECTEUR**

WATCHING Félix

COMMUNE DE MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004_/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 16JUN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER DES JEUNES DE MAKAK, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet TRAVAUX de réhabilitation du FOYER DES JEUNES DE MAKAK, Dans le Département du Nyong et Kelle, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Travaux réalisés au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente et Menuiserie ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Vingt-cinq millions (25 000 000)**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020*.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de La Mairie de MAKAK dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Makak) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MAKAK d'un montant de **50.000F (cinquante mille francs)CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Makak) **au plus tard le 24 juillet 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°004/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER DES JEUNES DE MAKAK, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : **500.000(Cinq cent milles)** pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 24 JUILLET 2020 à partir de 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MAKAK siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MAKAK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 07 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Makak) au numéro : 694161706 / 677621419. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Juin 2020

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGONG, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de NGONG, Commune de MAKAK dans le Département du Nyong et Kelle

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Seize millions cinq cent milles (16.500.000)**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020.*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de La Mairie de MAKAK dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune de Makak) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MAKAK d'un montant de **50.000 F (cinquante mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune de Makak) **au plus tard le 24 juillet 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°005_/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 17 JUIN 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGONG, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : **330.000F (Trois cent trente milles)** pour l'offre et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 24 JUILLET 2020 à partir de 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MAKAK siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MAKAK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 07 éléments

C - Personnel d'encadrement 11 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune de Makak) au numéro : 694161706/677621419

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Juin 2020

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MAKAK/CIPM/2020 DU JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION SUR LE TRONCON DE ROUTE RURALE MBENG – MANGO'O DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux **DE REHABILITATION SUR LE TRONCON DE ROUTE RURALE MBENG – MANGO'O DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- *Travaux préparatoires-études ;*
- *Travaux nettoyage et terrassements ;*
- *Assainissement et Drainage ;*

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Vingt Septmillions Sept Cent Mille (27 700 000) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics. **(Dans la réalisation des routes)**

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020.*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Makak** dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Commune de Makak** (Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de la **Recette Municipale de la Commune de Makak** d'un montant de **50 000F (Cinquante mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la **Commune de Makak** (Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak) **au plus tard le 23 Juillet 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°001/AONO/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION SUR LE TRONCON DE ROUTE RURALE BENG - MANGO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **554 000 F (Cinq cent cinquante-quatre milles)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 23 Juillet à partir de 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak siégeant dans la salle des actes de la Commune de Makak en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Absence de caution de soumission
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 20/25 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 02 éléments

C - Personnel d'encadrement 11 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Commune de Makak** (Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak) au numéro : 694161706 / 677621419.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Juin 2020

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE DIBOMBARI

**DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/CD/CIPM/2020 DU 29/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAÎTRE (6) ET CHAISES DE MAÎTRE (6) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO
AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641404 2270 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de Dibombari, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Dibombari, un Avis de Consultation pour la fourniture et équipement des salles de classe en tables bancs (180), tables de maître (6) et chaises de maître (6) à L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO.

2. Consistance des prestations

Le Fournisseur livrera 180 (cent quatre-vingt) tables bancs, 6 (six) tables et 6 (six) chaises à L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de 6 150 000 (six millions cent cinquante mille) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et en règles.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ; imputation budgétaire : **54 27 351 01 641404 2270 821**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, dans les locaux de la Mairie de Dibombari (STADU), Tél : 675 45 45 31.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la Quittance de versement, à la recette Municipale de Dibombari, d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de consultation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en neuf (09) exemplaires soient un (01) numérique et huit (08) papiers (hard copy) dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès de l'Unité des VRD de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **20/07/2020 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/ CD/CIPM/2020 DU 29/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAÎTRE (6) ET CHAISES DE MAÎTRE (6) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures des tables bancs, tables de maître et des chaises est fixé à un (01) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **cent vingt-trois mille (123 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée à 1 500 F CFA (1000f Timbre fiscal et 500f Timbre communal), selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres le **20/07/2020 à 12 heures** à la salle de passation des marchés de la Commune de Dibombari.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièces falsifiées, scannées ou non conformes.
- Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le dossier ! À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- Non acceptation des clauses de la lettre commande (projet de Lettre-Commande non paraphés, non signés et daté à la fin) ;
- Modification d'une quantité dans le Devis ;
- Absence du prix unitaire d'un prix quantifié.
- Absence du SDP d'un prix quantifié

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le contrat au soumissionnaire présentant l'offre administrative et techniquement conforme et la moins disante.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari (STADU).

DIBOMBARI le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON DE ROUTE RURALE MOM-BAKOUKOUÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux **DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON DE ROUTE RURALE MOM-BAKOUKOUÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- *Travaux préparatoires-études ;*
- *Travaux nettoyage et terrassements ;*
- *Assainissement et Drainage ;*

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Vingt Un millions Cinq Cent Mille (21 500 000) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics. **(dans la réalisation des routes)**

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020.*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Makak** dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Commune de Makak** (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de la **Recette Municipale de la Commune de Makak** d'un montant de **50.000F (Cinquante mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la **Commune de Makak**(secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak l) **au plus tard le 23 juillet 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°002/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON DE ROUTE RURALE MOM-BAKOUKOUÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **430 000F (Quatre cent trente milles)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 23 Juillet à partir de 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak siégeant dans la salle des actes de la Commune de Makak en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Absence de caution de soumission
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 20/25 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 02 éléments

C - Personnel d'encadrement 11 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Commune de Makak** (Secrétariat de la Commission Interne Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak) au numéro : 694161706/677621419.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Juin 2020

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MAKAK, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de réhabilitation du stade municipale de Makak, Commune de MAKAK dans le Département du Nyong et Kelle

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- *Travaux préliminaires* ;
- *Terrassement* ;
- *Assainissement drainage* ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **trente millions (30.000.000)**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine des Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020*.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de La Mairie de MAKAK dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la commission de passation des marchés auprès de la commune de Makak) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MAKAK d'un montant de **50.000 F (cinquante mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la commission de passation des marchés auprès de la commune de Makak) **au plus tard le 23 juillet 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°003/AONO/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2020 DU 16 juin 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MAKAK, COMMUNE DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : **600.000F (Six cents milles)** pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 23 juillet 2020 à partir de 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MAKAK siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MAKAK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 07 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à La Mairie de MAKAK (Secrétariat de la commission de passation des marchés auprès de la commune de Makak) au numéro 694161706/677621419.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Juin 2020

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/MINADER/CIPM/2019
DU 19 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LA
DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AGRICOLE (DEFACC) FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLICS, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 30 391 06 320014 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de son personnels et de fournir à la Division de l'Enseignement et de la Formation Agricole (DEFACC) un stock minimal de matériels, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la DEFACC un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition de matériels informatiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent :

| N° | Désignations | Quantités |
|----|--|-----------|
| 01 | Ordinateur de bureau complet | 06 |
| 02 | Ordinateur de bureau tout en un | 03 |
| 03 | Onduleurs | 06 |
| 04 | Imprimante laser jet multifonction | 04 |
| 05 | Surge de protection | 21 |
| 06 | Antivirus Kaspersky Internet Security (3 licences) | 05 |
| 07 | Clé USB 32 Go | 18 |
| 08 | Câble réseau blindé cat 5 (Rouleau de 305m) | 06 |
| 09 | Routeur Cisco RV042G | 15 |
| 10 | Baies de brassage (largeur 19" 600x600, hauteur de montage 24 U) | 08 |
| 11 | Baies de brassage (largeur 19" 800x800, hauteur de montage 42 U) | 02 |

| | | |
|----|--|----|
| 12 | Câble réseau blindé cat 6 (Rouleau de 305m) | 02 |
| 13 | Connecteur RJ45 blindé cat 5 (sachet de 10) | 30 |
| 14 | Connecteur RJ45 blindé cat 6 (sachet de 10) | 10 |
| 15 | Licence de la plateforme Bitrix24 professionnel (durée 3 ans) | 03 |
| 16 | Licence kaspersky Small office Security (durée 01 an) | 02 |
| 17 | Déploiement et prise en main de la plateforme Bitrix24 Pro | 01 |
| 18 | Câblage physique du réseau, Interconnexion des équipements et implémentation de la nouvelle architecture physique et logique du réseau | 01 |
| 19 | Ordinateur portable Laptop | 03 |
| 20 | Imprimante Color Laser Jet Pro MFP M477fdw multifonction | 01 |
| 21 | Encre 410X toner LaserJet noir | 02 |
| 22 | Encre 410XLaserJet, lot de 3 cartouches : cyan/magenta/jaune | 02 |
| 23 | Disque dur externe | 04 |
| 24 | Toner CF410X noir | 02 |
| 25 | Toner CF411x lot de 3 cartouches (cyan/magenta/jaune) | 02 |

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante millions (**40 025 025**) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique des fournitures.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par **le budget d'Investissement Publics; Exercice 2019, Imputation : 53 30 391 06 320014 2276.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante-sept mille (**57 025**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard **le 10 Octobre 2019 à 14 heures précises**, contre récépissé et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LA DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AGRICOLE (DEFACC).

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées à la Division de l'Enseignement et de la Formation Agricole du MINADER/Yaoundé

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 de DC d'un montant de huit cent mille (**800 025**) francs CFA et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour cette Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **10 Octobre 2019 à 15 heures** précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de l'engagement signé d'installer tous les logiciels et d'en assurer la maintenance pendant la période de garantie ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et daté de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (**60**) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le **MINISTRE**

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/ C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 DU 30/06 / 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM (KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE, BOITE A PHARMACIE A LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. LE MAÎTRE D'OUVRAGE : - LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ombessa lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture du paquet minimum (Kit scolaire et pédagogique, kit hygiène, boîte à pharmacie) à la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinq cent (9 422 500) Francs CFA.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun.

4. Financement

Budget d'Investissement Public du MINEDUB, exercice 2020.

Montant prévisionnel : neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinq cent (9 422 500) Francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service des marchés de la Mairie d'Ombessa

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré auprès du Service des marchés de la Mairie d'Ombessa; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) FCFA à verser à la recette municipale d'Ombessa

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service de marchés de la Mairie d'Ombessa, au plus tard le 23 / 07/2020 à 12 heures et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/ C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 DU 30/ 06/ 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM (KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE, KIT HYGIENE, BOITE A PHARMACIE A LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de livrer la prestation dont le lieu de livraison est la Mairie d'Ombessa.

9. Recevabilité des Offres

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23/07/2020 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la mairie d'ombessa,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

11. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise dont l'offre sera jugée pour l'essentiel conforme aux dispositions du présent dossier de consultation et présentant l'offre la moins-disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour ce dossier, le délai de soumission est de dix (10) jours calendaires à compter de la date de publication du présent avis de consultation.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au auprès de la Mairie d'Ombessa

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS N° 003BIS/ AONO/C.OMB/CIPM/2020, DU 30/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, DANS LE VILLAGE BALIAMA, COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOUFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ombessa autorité contractante lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'extension du réseau électrique, dans le village Baliama, commune d'Ombessa, Département de Mbam et Inoubou.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Travaux préparatoires;
- Construction et mise en service d'une LIGNE BT 4x25mm²: LONG DE 950 m : Tronçon quittant frontière MBangassina-Ombessa à 350m du carrefour CASSA.
- Construction et mise en service d'une LIGNE MT/BT MIXTE 1x34.4 mm², 4x25mm²: LONG DE 1000m : Tronçon quittant le carrefour CASSA vers Quartier Boyabiedi.
- DEPOSE ET REPOSE POSTE DE TRANSFORMATION 25 KVA 17,32 KV 220 V.
- Animation et Formation du comité de surveillance pour le contrôle du réseau. Cette formation devra être assortie d'un PV signé par le MINEE, ENEO et la Mairie. Le but ici est de faire comprendre aux bénéficiaires que l'ouvrage qui vient de leur être construit doit être entretenu et leur enseigner comment. C'est aussi former sur place une unité capable de superviser la ligne et reporter tous les problèmes qui y surviennent au Minee et ou à la Mairie, par exemple : interruptions, incidents. prévention de la ligne contre les feux de brousse, etc...
- les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du marché est vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais présélectionnées ou non, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL) de la République du Cameroun pour le compte de l'Exercice 2020. Le montant prévisionnel du marché est vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré à la Mairie d'OMBESSA dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie d'OMBESSA contre présentation d'une quittance de versement de **(35 000) trente- cinq mille francs CFA**, délivrée par la Recette des Municipale d'OMBESSA, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'OMBESSA au plus tard le **23/07/ 2020, à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003BIS/AONO/C.OMB/CIPM/2020 DU30/06/2020

POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, DANS LE VILLAGE BALIAMA, COMMUNE D'OMBESSA DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020.

(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives une caution de soumission de, 460 000 (**quatre cent soixante mille) francs CFA** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins **de trois (3) mois**.

11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **23/07/2020 à 13 heures** dans la salle des actes de la mairie apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'OMBESSA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

Principaux Critères Eliminatoires:

Ø Dossier de candidature non- conforme ou incomplet; (48h après l'ouverture des plis))

Ø Absence de caution de soumission

Ø Dossier technique incomplet;

Ø Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

Ø Note des critères valides inférieure à 21/30.

Ø Etablissement ayant abandonnés les travaux ou n'ayant pas réalisés conformément au cahier des charges les travaux dans les délais contractuels au cours de l'exercice 2019.

13- Critères de qualification et Attribution :

13-1 Principaux critères de qualification :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire(oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique.

1. Le rapport de visite des lieux;

2. La présentation de la soumission;

3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;

4. Les références de l'Entreprise;

5. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels;

6. L'expérience du personnel d'encadrement;

7. La méthodologie.

13-2 Principaux critères de qualification :

Le non-respect de **21 critères sur un total de 30** ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement le moins disant.

Toute offre non présentée en **trois (03) volumes** sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics D'OMBESSA et du choix définitif du Prestataire par l'autorité contractante, la Lettre – Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'autorité contractante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire de la Commission interne de passation des marchés D'OMBESSA, sise à la Mairie D'OMBESSA.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 DU 30/ 06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOGONDO DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB. - EXERCICE 2020 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la commune d'ombessa, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOGONDO.**

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
- Charpente – Couverture, Bardage
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.
- Aménagements – VRD ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **17 000 000 (dix sept millions)francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire du MINEDUB

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'ombessa, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la mairie d'ombessa dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000(trente mille) Francs CFA**, payable à la Recette municipale d'ombessa.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la mairie d'ombessa au plus tard le **23 /07 /2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 du 30/06/2020

En procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique de Bogondo dans l'Arrondissement d'ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant de la caution sera de 340 000 Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **23 /07/2020 à 13 heures précises** par la commission Interne de passation des marchés dans la salle des actes de la mairie d'ombessa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

14.1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

L'absence d'une pièce ou la non conformité du dossier administratif 48 heures après dépouillement ;

L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée;

L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié;

La note technique inférieure à 70% de oui.

Absence de la caution de soumission

Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Présentation générale des offres ;
- Références techniques de l'entreprise ;
- Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Méthodologie d'exécution.
- Visite du site signée sur l'honneur ;
- Capacité financière ;

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** . Et ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et 70% les critères essentiels

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie d'ombessa.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 DU 30/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE OMBESSA DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINDDEVEL. - EXERCICE 2020 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la commune d'ombessa, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc MATERNEL à Ombessa Centre Urbain**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprendront entre autres :
Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;
Les travaux de terrassement ;
Les travaux des fondations ;
Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;
Les travaux de charpente – couverture ;
Les travaux de menuiserie métallique
Les travaux de menuiserie bois ;
Les travaux d'électricité ;
Les travaux de peinture ;
Les V.R.D. .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **:25 000 000 (vingt-cinq millions)francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

6. Financement

: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINDDEVEL. - Exercice 2020

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dès publication du présent avis dans les locaux de la Mairie de ombessa sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de : **50 000 (cinquante mille) FCFA** versée à la recette municipale de ombessa.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de Meyomessala sous pli fermé au plus tard le **23/07/2020 à 12 heures** locales et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005/AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2020 du 30/06/2020

En procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'un bloc MATERNEL à L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE OMBESSA dans l'Arrondissement d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **500 000 (Cinq cent mille) FCFA pour chacun des lots.**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 23/07/2020 à 13 heures précises parla commission Interne de passation des marchés dans la salle des actes de la mairie d'ombessa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

1. Principaux critères éliminatoires

- Omission dans le bordereau de prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier administratif non-conforme 48h après l'ouverture des plis;
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Absence de la caution de soumission
- La note technique inférieure à 70% de oui
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

2. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (14 rubriques)
- la disponibilité du matériel (02 rubriques)
- les références de l'entreprise (02 rubriques)
- l'organisation et la compréhension du projet (07 rubriques)
- la présentation des offres (03 rubriques)

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDE:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission interne de Passation des Marchés, la lettre commande sera conclue entre ce dernier et le Maire de la commune de ombessa dans le département du Mbam et Inoubou.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ombessa, Cabinet du Maire.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM/C/OMB/2020 DU 30/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE LIMITE GUEBOBA-BIABO (8 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien routier pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, le Maire de la commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route limite Guéboba-Biabo avec pose de buses (8 Km).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, constitués en un lot unique consisteront en l'élimination des points critiques sur les routes rurales concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Équipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit également d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mis en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux sont subdivisés en deux (02) grands groupes ainsi qu'il suit :

Groupe 1 : travaux manuels,

(Exécutés par les comités de route et les structures communautaires)

? Débroussaillage ;

? Curage des buses ;

? Curage des ouvrages existants (ponts et ponts semi-définitifs);

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

? Mise en forme de la plateforme ;

? Élargissement de la chaussée par endroits ;

? Remblais provenant d'emprunt ;

? Purge

? Pose des ouvrages hydrauliques transversaux ;

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 27 700 000 FCFA (vingt-sept millions sept cent mille) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2020 du Ministère des Travaux Publics. Montant prévisionnel : 27 700 000 FCFA (vingt-sept millions sept cent mille) francs CFA

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Ombessa, Service de la passation des marchés.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie d'Ombessa, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la Commune d'Ombessa. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marqués comme tel, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la mairie d'Ombessa, au plus tard le 23/07/2020 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 006 /AONO/CIPM/C/OMB/2020 DU 30/06/ 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE LIMITE GUEBOBA-BIABO AVEC POSE DE BUSES (8 Km) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION CENTRE

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ». »

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volume ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de 30 jours.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 554 000F CFA (Cinq Cent Cinquante-quatre Mille Francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de 90 jours et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 23/07/ 2020 à 13 heures précises à la Mairie d'Ombessa en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- Première étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- Deuxième étape : Evaluation technique des offres administratives conformes ;
- Troisième étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier Administratif non-conforme 48h après l'ouverture des plis

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;

Dossier technique ou financier incomplet ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non-exécution au cours des cinq dernières années d'au moins un (01) marché de travaux de construction ou d'entretien des routes d'un montant supérieur ou égal à 30 Millions FCFA TTC. (joindre PV de réception des travaux)

Non satisfaction d'au moins 7 critères de qualification.

2-Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

-Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 50 000 000 FCFA (oui/non)

-Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 25 000 000 FCFA (oui/non)

-Attestation de visite des lieux signée par l'ordonnateur du crédit (Modèle joint) (oui/non)

-Analyse des prestations à effectuer (oui/non)

-Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

-Organisation du chantier en équipes (oui/non)

-Justification de la propriété du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

-Chef de chantier de niveau de base au moins de Technicien Supérieur de GC (oui/non) (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

-Expérience dans le domaine de réalisation des travaux routiers du Chef de chantier : au moins trois (03) ans (oui/non) (joindre CV).

-La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non)

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la commune d'Ombessa.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0000001/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS DU 12 JUIN 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RELECTURE DES CADRES STRATÉGIQUES DES ADMINISTRATIONS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la deuxième phase de la Vision 2035, le Cameroun a élaboré la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30) qui constitue le cadre de référence de l'action du Gouvernement et de ses partenaires au développement pour la période 2020-2030.

Les priorités découlant de la Vision 2035 et de la SND30 concernent la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures productives, industrielles, financières, administratives, sociales et environnementales afin de favoriser une croissance économique forte, une prospérité partagée, un développement endogène et inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme.

Ainsi, pour assurer la mise en œuvre des orientations, réformes et interventions envisagées pour la seconde phase de la Vision, une relecture des cadres stratégiques des administrations, est nécessaire, en vue d'asseoir l'alignement des programmes des administrations sur les options retenues. Ces travaux de relecture des cadres stratégiques de performance des programmes devront prendre en compte les propositions formulées dans le cadre de l'évaluation générale du DSCE concernant la cartographie des programmes des administrations, notamment la nécessité : (i) d'une meilleure couverture des champs de responsabilités économiques et sociales des administrations ; (ii) d'une meilleure internalisation des enjeux et des problématiques stratégiques nationales et sectorielles ; (iii) de renforcer la cohérence intra et interministériels ; (iv) de renforcer l'ancrage des contenus des programmes aux objectifs, de corriger l'insuffisante formulation des indicateurs ; (v) de corriger la faible prise en compte des structures sous-tutelles et rattachées dans la formulation des programmes ; et (vi) de prendre en compte de manière conséquente les évolutions institutionnelles concernant notamment la décentralisation, dans la formulation des stratégies-programmes. Fort de ces constats, et en préparation du triennat 2022-2024, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant d'accompagnement en vue de la reformulation des cadres stratégiques de performance assortis d'une redéfinition de la cartographie des programmes des administrations pour un meilleur alignement aux objectifs de la deuxième phase de la vision.

2. Consistance des prestations

Les prestations du consultant consistent à redéfinir une cartographie générale des programmes qui soit la plus efficiente et la plus pertinente possible pour la mise en œuvre des orientations de la deuxième phase de la Vision 2035.

De façon spécifique, il s'agira :

- d'évaluer d'évaluation de la complétude de la cartographie, de la qualité et de la cohérence des programmes actuels des administrations ;
- de relire et reformuler le cas échéant les programmes des administrations publiques pour les aligner aux orientations de la deuxième phase de la Vision 2035 ;
- de définir pour chaque programme des cadres stratégiques de performance (objectifs et indicateurs des programmes, des actions et activités à mener pour l'atteinte des objectifs) ;
- de proposer le cadre de mesure des performances adapté pour le pilotage des programmes assortis, d'une planification statistique.

3. Participation et origine

Au terme de cette activité, le principal extrant attendu est l'ensemble des cadres stratégiques de performance reconfigurés à la lumière des orientations de la deuxième phase de la Vision 2035, assortis de leur cartographie des programmes.

De manière opérationnelle, il est attendu :

- un rapport d'évaluation de la complétude de la cartographie, de la qualité et de la cohérence des programmes actuels des administrations et qui prend en compte l'analyse des rapports avec les fournisseurs (d'intrants) et clients (bénéficiaires d'outputs) ;
- Les cadres stratégiques de performance des différentes administrations relus, contenant notamment les programmes cartographiés, mieux alignés aux orientations de la deuxième phase de la Vision 2035, assortis d'indicateurs de performance et tenant compte de la fiche d'évaluation sus-évoquée ;
- Le cadre de mesure des performances adapté pour le pilotage des programmes assortis, d'une planification statistique, et de la prise en compte de la dynamique d'analyse et de reconsidération des rapports entre différents niveaux des résultats (GAR).

Peut faire acte de candidature tout Bureau d'Etudes de droit camerounais justifiant de compétences avérées en matière de planification stratégique et de Gestion Axée sur les Résultats (GAR). L'équipe sera constituée de trois experts dont un Chef de mission, un consultant sénior et un consultant junior.

Les experts doivent avoir les profils ci-après :

- Avoir une bonne connaissance des documents cadre de référence que sont la Vision de développement à long terme (Cameroun Vision 2035), la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30), la loi portant Régime Financier de l'Etat, le code de transparence, le code général de la décentralisation, etc. ;
- Avoir une parfaite maîtrise du processus de planification stratégique au Cameroun ;
- Avoir participé à l'évaluation et à la formulation satisfaisante des programmes et/ou cadres stratégiques ;
- Jouir d'une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir une expérience approfondie et adéquate des orientations et des priorités du Gouvernement ;
- Avoir des capacités de travailler en équipe ;
- Avoir une bonne connaissance des pratiques de la chaîne de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS) ;
- Etre bilingue (anglais et français) ;

En outre, chaque expert devra également satisfaire aux exigences spécifiques suivantes :

Chef de Mission

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en sciences économiques ;
- Avoir une expérience d'au moins quinze (15) ans dans le domaine des politiques de développement et/ou de la finance publiques ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de la budgétisation par programme et la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Avoir déjà participé avec une position de leader à l'évaluation et l'élaboration satisfaisante des cadres stratégiques.

Un consultant sénior

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en statistique ou dans des domaines connexes ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification ;
- Avoir une expérience avérée dans la formulation des indicateurs de performance et la mise en place d'un dispositif de pilotage statistique ;
- Avoir déjà participé à la réalisation d'au moins deux (02) études relatives à l'évaluation et l'élaboration satisfaisante des cadres stratégiques.

Un consultant junior

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+4 au minimum en sciences économiques, en démographie, en statistique ou dans des domaines connexes ;
- Avoir au moins une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Avoir déjà participé à la réalisation d'au moins deux (02) études relatives à l'évaluation et l'élaboration satisfaisante des cadres stratégiques.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies au secrétariat (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50) du Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS/MINEPAT) au plus tard le 15 juillet 2020.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprendra :

a) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- un dossier fiscal comprenant : une copie certifiée conforme de la carte du contribuable, une attestation de non redevance, une attestation de domiciliation bancaire, un plan de localisation ;
- une attestation de soumission de la CNPS ;
- un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le Cabinet ou la société ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés publics ;

b) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- une lettre de candidature ;
- une fiche de présentation du Cabinet indiquant : son domaine d'expertise (brochures, plaquettes) et ses ressources, etc.;
- une note méthodologique sur la compréhension et l'organisation de la mission ;
- l'expérience générale du Cabinet ;
- les références récentes (trois dernières années) et pertinentes des missions similaires ou équivalentes avec mention obligatoire des données suivantes : libellée des missions, pays, prix, période d'exécution, institutions, état de réalisation) ;
- un état des personnels clé et d'appui disponible assorti des qualifications nécessaires à la réalisation de la mission.

Ce dossier devra être placé dans un pli fermé et scellé, portant la mention suivante :

« Avis à Manifestation d'Intérêt N°00000001/MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS du 21 juin 2020 pour le recrutement d'un Cabinet en vue de la relecture des cadres stratégiques de performance des administrations (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

6. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce conforme du dossier administratif ;
- Déclarations inexactes ou fourniture de pièces non authentiques ;
- Note technique attribuée par la Sous-Commission d'analyse inférieure à 70 points sur 100.

b) Critère d'évaluation technique

| N° | Critères d'évaluation | pts |
|-------|---|-----|
| 1 | Présentation de l'offre | 5 |
| 2 | Composition de l'équipe | 5 |
| 3 | Expériences générales du Cabinet | 20 |
| 4 | Références du cabinet | 20 |
| 5 | Qualifications et expériences des experts | 30 |
| 6 | Compréhension de la mission | 20 |
| Total | | 100 |

7. Renseignements Complémentaires

Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées au Secrétariat du DPPS/MINEPAT (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50).

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TASONG PAUL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°002/AMI/DG/DTEC/SPE/CIPM-SCDP/2020 DU 24/06/2020 RELATIF
A L'ETUDE ARCHITECTURALE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de la réfection des bâtiments administratifs et de la construction d'un nouveau siège en zone club house, la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) envisage le lancement d'un Appel d'Offres National Restreint relatif à l'étude architecturale des bâtiments administratifs et annexes.

A cet effet, le Directeur General de la SCDP lance pour le compte de cet organisme un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à la prestation susmentionnée.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel Manifestation d'intérêt comprennent les études architecturales pour les édifices suivants :

- **Réfection du bâtiment siège administratif, ses Voiries et Réseaux Divers (VRD) et parkings ;**
- **Construction mur coupe-feu en béton le long de la clôture entre les sites siège et les zones de stockage des Produits Pétroliers de Bessengue et de Mboppi ;**
- **Construction d'un nouveau bâtiment siège R+3 avec salle de cérémonie au Rez De Chaussée (RDC) et ascenseur, ces VRD et parking et un bâtiment plein pied cafétéria en zone club house ;**
- **Maquette Physique 3D d'ensemble du nouveau site siège (les trois édifices y compris les VRD).**

Sont attendus des études architecturales et techniques les livrables ci-dessous :

- Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD), et l'élaboration du dossier de permis de bâtir ;
- Spécification Technique Détaillées (STD) et Projet d'Exécution des Ouvrages (PEO) ;
- Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et dossier d'appel d'offre (DAO) ;

- Maquette Physique 3D d'ensemble du nouveau site siège (les trois édifices y compris les VRD).

Le cocontractant devra absolument fournir en trois (03) exemplaires, pour chacun **des quatre (04) livrables** excepté la maquette physique en 1 un exemplaire, relatifs aux prestations commandées comme suit après démarrage **pour chaque édifice concerné** :

1. **Un dossier d'étude avant-projet sommaire ;**

1. **Un dossier d'étude avant-projet détaillé et dossier de permis de bâtir ;**

1. **Un dossier des Spécifications Techniques détaillées et Projet d'Exécutions des Ouvrages ;**

1. **Un Dossier d'Appel d'Offres et le Dossier de Consultation des Entreprises ;**

1. **Maquette Physique 3D d'ensemble du nouveau site siège (les trois édifices y compris les VRD).**

Tous les dossiers ainsi que les plans de recollement devront être produits dans un délai maximum d'un (01) mois après la réception provisoire.

1. I. DEFINITION DES PRESTATIONS D'INGENIERIE

1. A. ETUDES AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS)

Livrable 1 : Un dossier d'étude avant-projet sommaire (APS)

Le consultant mettra à la disposition et sur la base des programmes fournis par le maitre d'ouvrage les documents suivant pour chacun des trois édifices concernés :

- Le plan de masse du terrain (état des lieux) ;
- Les levées topographiques ;

- Les données cadastrales ;
- Les plans des ouvrages existants et autres contraintes du site notamment :
- Les contraintes liées aux réseaux existants appartenant aux concessionnaires (ENEO, CAMWATER, CAMTEL, etc.) ;
- Etudes géotechniques pour le nouveau bâtiment R+3 et le mur coupe-feu en béton ;
- Un rapport diagnostic du bâtiment siège existant.
- L'établissement du dossier d'avant-projet sommaire (APS) comportant :

Des pièces graphiques :

- Un plan de masse à l'échelle 1/200 ;
- Deux perspectives couleurs du projet ;
- Les plans des différents niveaux au 1/100 ;
- Une coupe transversale ;
- Une coupe longitudinale ;
- Plans schématiques des réseaux VRD ;
- Plans schématiques de plomberie (alimentations et évacuations) ;
- Plans schématiques du courant fort et courant faible.

Des pièces écrites :

Une note d'au moins huit pages expliquant :

- Le fonctionnement architectural retenu ;

- Le devis descriptif sommaire par corps d'états ;
- Le devis estimatif sommaire par corps d'états ;
- La sécurité incendie ;
- Les options en matière climatiques ;
- Les options en matière de protection solaire des façades ;
- Le choix des structures porteuses et spécialement des fondations ;
- Les notes d'hypothèses qui serviront de base de calcul à l'APD.

-

1. B. ETUDES D'AVANT PROJET DETAILLE (APD) ET DOSSIER DE PERMIS DE BATIR

-

Livrable 2 : **Un dossier d'étude avant-projet détaillé (APD)** pour chacun des trois édifices concernés.

Après approbation de l'APS par la SCDP, formalisée par écrit dans un délai n'excédant pas quinze (15) jours calendaires à compter de la remise de l'APS.

Le prestataire établira un dossier d'Avant-Projet Détaillé en trois parties, en tenant compte de toute les remarques et observations émises lors de l'approbation de l'APS qui seront rassemblé dans un dossier à caractère d'annexe à l'APD :

1. Un mémoire à caractère à la fois descriptif, explicatif, et justificatif consacré à :

- L'indication de l'ensemble des dispositions réglementaires et de l'application qui en est faite ;
- La justification des types d'ouvrages préconisés ;
- La description des ouvrages et de leurs principaux composants de construction, pour la compréhension des plans et expliquer les modes de construction ;

- Spécifications techniques des équipements proposés ;
- L'indication des lots techniquement homogènes qui donneront lieu chacun à une spécification particulière ;

- Notes de calcul et plans des nouveaux ouvrages proposés ;

- Les plans électriques pour les nouveaux ouvrages ;

- Liste des travaux à faire et délais normaux d'exécution des études ;

- Confirmation du budget à +/- 5%.

1. Le dossier technique des ouvrages comprenant :

Ce dossier comprend deux grandes parties à savoir :

Des pièces graphiques :

- Les plans topographiques avec les détails existants ;

- Les plans d'ensemble : vues en plans, coupes, façades, élévations et profils aux échelles 1/50 représentant les ouvrages dans leur connaissance et définissant leur adaptation au terrain, avec l'indication des surfaces offertes et en regard des surfaces demandées dans le programme ;

- Les plans et schémas de principes des principaux équipements ;

- Les plans types des éléments répétitifs à l'échelle 1/20 ;

- Les plans généraux (plans de masse, plans des VRD, etc.) aux échelles 1/100 ou 1/200 selon les exigences du maître d'ouvrage.

Des pièces écrites :

- Le devis descriptif des lots architecturaux sera établi lot par lot en fonction des prix du devis quantitatif. Chaque prix sera dans le détail tant sur la mise en œuvre que sur la qualité exigée et les méthodes de contrôle ainsi que le descriptif de position. Pour les équipements techniques, les marques ou références devront être précisées ;
- Les devis quantitatifs des travaux soigneusement élaborés poste par poste et niveau par niveau de bâtiment assorti d'un récapitulatif général par chapitre.

1. Le dossier du permis de bâtir :

Le cocontractant devra constituer, à partir du dossier du Projet d'Exécution des Ouvrage (PEO) approuvé un dossier de demande de permis de bâtir en nombre d'exemplaire demandé par les autorités administratives. Ils devront en outre

s'assurer que celui-ci a été approuvé par l'autorité compétente avant tout commencement des travaux.

1. C. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DETAILLEES ET PROJET D'EXECUTIONS DES OUVRAGES (S.T.D. / P.E.O.)

Livrable 3 : Un dossier des Spécifications Techniques Détaillées et Projet d'Exécution des Ouvrages (S.T.D / P.E.O). Pour chacun des trois édifices concernés.

1. Les Etudes de détails relatifs à l'exécution des ouvrages sur la base de l'Avant-Projet Détaillé accepté par le maître d'ouvrage. Lesdites études ont pour but essentiel la détermination dans tous leurs détails des dispositions architecturales des ouvrages et la spécification des lots architecturaux qui pourront être exécutés chacun par un spécialiste. Elles portent sur :

- Les caractéristiques fonctionnelles, dimensionnelles et de positionnement de tous les ouvrages détaillés ;
- Le choix des matériaux et des équipements en liaison avec l'ingénieur du marché ;
- La constitution du groupement d'éléments techniquement homogènes du point de vue de leur mise en œuvre ;
- L'analyse des jonctions entre groupements de façon à pouvoir en attribuer la responsabilité sans équivoque ;
- Le planning général des travaux.

1. Les établissements des spécifications techniques détaillées qui comportent :

- Les spécifications techniques détaillées proprement dites, définissant sans ambiguïté concurremment avec les plans d'exécution des ouvrages les travaux de divers corps d'états, les normes, références avec modification de leur libellé ;
- Le devis quantitatif ou « avant métré » énumérant les diverses quantités nécessaires tout corps d'état ;
- L'estimation détaillée des dépenses s'appuyant sur l'avant métré.

1. Etablissement du dossier technique d'exécution des ouvrages lequel comporte :

Des pièces graphiques

- Les plans d'exécution des ouvrages proprement dits accompagnés de leur nomenclature et d'éventuelles instructions techniques ; ces plans définissent sans ambiguïté, concurremment avec les spécifications techniques détaillées, les travaux des divers corps d'états : plafonds, planchers, éclairage, charpentes, traitements acoustiques et techniques, finitions et décorations, divers, etc.. ;
- Les schémas fonctionnels ;
- Les finitions (indication des revêtements muraux et des sols) ;
- Les calepinages des sols, murs, et plafonds etc. ;
- Les plans de détails et spécifications concernant le système de traitement des eaux usées et des eaux vannes ;
- Les plans de structure : fondations, superstructure et lots techniques :
- Plans détaillés de structure (coffrages et ferrailage) avec leurs nomenclatures, détails de construction, notes de calcul et justificatifs ;
- Plans de climatisation et ventilation forcée ; calculs et justificatifs ;
- Plans d'électricité et téléphone, signalisation et installation phonique ; système d'appel, implantation des points lumineux, du téléphone et des circuits sur les plans architecturaux, les tableaux coupe circuit, sécurité incendie, alarme protection ;

- Plans des équipements technologiques (cuisines, laboratoires, buanderies, etc.) et les détails d'exécution ;
- Les plans des alvéoles techniques ;
- Plans de plomberie sanitaires ;
- Plans au niveau des détails d'exécution, s'il y a lieu, calculs et justificatifs ;
- Plomberie, tracé des réseaux sur le plan à l'échelle 1/50 et détails à l'échelle 1/20 ou 1/10, repérage des chutes et colonnes sur les plans d'exécution architecturaux, spécifications concernant les ouvrages particuliers avec calculs et justificatifs ;
- Plans définitifs d'exécution pour les plateformes, coupes sur profils en long et en travers des voies, détails des réseaux d'assainissement avec dimensionnement des canalisations ;
- Les plans VRD.

Des pièces écrites

- Le devis descriptif des lots architecturaux sera établi lot par lot en fonction des prix portés au devis quantitatif. Chaque prix sera décrit dans le détail tant sur la mise en œuvre que sur la qualité exigée et les méthodes de contrôle, ainsi que le descriptif de position. Pour les équipements techniques. Les marques ou références devront être précisées ;
- Le devis quantitatif des travaux soigneusement élaboré poste par poste et niveau par niveau de bâtiment assorti d'un récapitulatif général par chapitre.

1. D. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (D.A.O.) ET DOSSIER DE CONSULTATIONS DES ENTREPRISES (D.C.E.)

Livrable 4 : Un dossier d'Appel d'Offres et de consultation des entreprises (DAO et D.C.E.) pour chacun des trois sites concernés.

Après approbation de l'APD par la SCDP, formalisée par écrit dans un délai n'excédant pas quinze (15) jours calendaires, le prestataire constituera :

1. Proposition au Maitre d'Ouvrage concernant les modalités de la consultation des entreprises ;

1. Etablissement dans le cadre des directives du Maitre d'Ouvrage du Dossier d'Appel d'Offre (DAO), tant pour la consultation des entreprises générales que pour les consultants complémentaires éventuelles d'Entreprises spécialisées. Ce dossier comporte deux parties :

a) La partie I, qui contient les pièces à caractère technique extraites du dossier PEO qui serviront de base de marché :

- Les plans, dessins, détails, notes de calcul, résultats de sondages géotechniques et autre pièces constitutives du marché engageant ainsi la responsabilité du concepteur ;
- Le devis descriptif tous corps d'états ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires conforme au Devis Quantitatif.

b) La partie II, qui contient les pièces dites administratives du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) des travaux propres à faciliter aux entreprises l'intelligence du dossier. Ces pièces sont mentionnées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) comme pièces constitutives du marché.

NB : La partie II du dossier d'Appel d'Offres est établie par le Maitre d'Ouvrage

Le prestataire pourra être consulté par la SCDP lors du lancement de l'Appel d'Offres et proposera ses recommandations techniques pour les commandes de matériel et des prestations relatives aux travaux.

Cette assistance comprendra notamment :

- Réponses aux demandes d'informations complémentaires en provenance des entreprises consultées ;
- La mise à jour des plans en cas de besoin.
- **Livrable 5 : Maquette Physique 3D d'ensemble du nouveau site siège (les trois édifices y compris les VRD).**

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines suivants :

- Les études techniques, architecturales et financières de bâtiments en général et en milieu industriel en particulier ;
- Les études architecturales de construction d'immeuble moderne en R+6 au moins en particulier ;
- Une longue expérience dans ce type de prestations (8 ans au moins).

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Cellule des Marchés de la SCDP, sise au-dessus du Club House, au plus tard **le 15/07/2020 à 12 h00min, heures précises, heure locale.**

Ils devront porter la mention :

APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N°002/AMI/DG/DTEC/SPE/CIPM-SCDP/2020 DU 24/06/2020 RELATIF A L'ÉTUDE ARCHITECTURALE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES.

5. Composition du dossier

Les documents composant les offres dudit Appel à Manifestation devront être présentés en deux (02) enveloppes intérieures, insérées dans une enveloppe extérieure.

Ladite enveloppe extérieure portera uniquement l'objet et le numéro de l'Appel à Manifestation avec la mention : « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Les enveloppes intérieures seront réparties ainsi qu'il suit :

- Enveloppe A - Dossier administratif ;

- Enveloppe B - Offre technique ;

La première enveloppe portera la mention « **enveloppe A : Dossier Administratif** » et contiendra les pièces suivantes :

Le dossier administratif contiendra un (01) original ou six (06) copies certifiées conformes par l'autorité émettrice datant de moins de trois mois, et en cours de validité les pièces suivantes :

1. Une déclaration d'intention de soumissionner signée, datée et timbrée (selon modèle joint) ;

1. L'accord de groupement notarié, le cas échéant ;

1. Le pouvoir de signature du mandataire du groupement, le cas échéant ;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ou une attestation de non-cessation de paiement pour les entreprises étrangères ;

1. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun ;

1. Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant, exigible même pour les entreprises étrangères ;

1. Une attestation pour soumission à la CNPS signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou son représentant (Chef de Centre ou gestionnaire de compte) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois ou une attestation de régularité vis-à-vis de la Sécurité Sociale pour les entreprises étrangères ;

1. Une attestation de non-redevance délivrée par le responsable de la structure fiscale de rattachement certifiant la souscription des obligations fiscales déclaratives et d'acquiescement des impôts dus pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois. A défaut dudit Responsable, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ; Ou un quitus fiscal pour les entreprises étrangères ;

1. Une photocopie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité, délivrée par le Chef de Centre de la structure fiscale de rattachement ou tout autre document équivalent pour les entreprises étrangères ;

10. Une expédition certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier établie par le Greffier en Chef du



Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres, ou tout autre document équivalent pour les entreprises étrangères ;

En cas de groupement, celui exigé dans le cadre de cet appel à manifestation d'Intérêt est de type « **SOLIDAIRE** » et **devra être justifié par la production d'une copie de l'acte notarié de l'accord de groupement.**

NB : L'absence ou la non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif entraîne le rejet de la candidature.

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références du soumissionnaire constitués dans l'ordre suivant :

| CRITERES | NOTE |
|--|-------------------|
| Expérience du soumissionnaire | 25 Points |
| Qualification et compétence du personnel clé | 60 Points |
| Valeurs techniques (Méthodologie et planning d'exécution des travaux.) | 15 Points |
| TOTAL | 100 Points |

A l'issue du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, une liste restreinte d'Entreprises pré-qualifiées sera établie.

6. Critères d'évaluation

Les Candidats intéressés devront fournir toutes les indications montrant qu'ils sont qualifiés pour réaliser les prestations objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (brochures, références de l'entreprise, disponibilité et compétences avérées dans les prestations sur les études et/ou supervision de construction des pipelines de produits pétroliers). Les soumissions seront examinées sur la base des critères ci-après résumés comme suit :

1. I. Références du soumissionnaire (25 points)

Le candidat doit fournir tous les documents attestant que l'entreprise a réalisé avec succès au cours des dix dernières années, les études et/ou les contrôles pour la construction des pipelines de produits pétroliers :

- Réalisation des études et/ou les contrôles pour la construction de bâtiments. **(13 points), soit 3 points par projet (Commande = 2 + PV= 1) ;**
- Avoir au moins cinq (04) références dans la supervision des travaux de construction et/ou le management de projets dans le secteur du bâtiment **(12 points), 3 points par projet ((Commande = 2 + PV= 1) ;**

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les copies des Marchés ou Commandes (1ère et dernière pages) et des PV de réception ou tout autre document tenant lieu.

II. MOYENS HUMAINS (60 points)

Le soumissionnaire doit mettre à disposition pour l'exécution des travaux un personnel-clé disponible, répondant aux qualifications et compétences suivantes :

Un (01) Chef de mission, Architecte expérimenté (15 points)

- Etre titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en architecture ou équivalent (joindre copie certifiée conforme du diplôme), **soit 2 points**
- Avoir au moins une (01) Certification ou Attestation de Formation reconnue en Management de Projets en Architecture ou génie civil, **soit 4 points**
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience générale en études ou supervision de réalisation des études travaux en bâtiment, **soit un total de 4 points**
- Avoir au moins trois (03) références en études et/ou supervision de construction de bâtiment en tant que Chef de Projet, en Afrique en particulier (1 point par projet), **soit un total de 3 points**
- Avoir au moins une (01) référence comme Chef de Projet dans les travaux de construction industrielle en milieu pétrolier, **soit 2 points**

Un (01) ingénieur Génie Civil (07 points)

- Etre titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en Génie-Civil ou équivalent (joindre copie certifiée conforme du diplôme), **soit 2 points**
- Avoir au moins sept (07) ans d'expérience générale en études ou supervision de travaux en bâtiment, **soit un total de 2 points**
- Avoir au moins deux (02) références en études et/ou supervision de construction de bâtiments en Afrique en particulier (1 point par projet), **soit un total de 2 points**
- Avoir au moins une (01) référence comme Chef de Projet dans les travaux de construction industrielle en milieu pétrolier, **soit 1 point**

Un (01) Architecte junior (07 points)

- Etre titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en architecture ou équivalent (joindre copie certifiée conforme du diplôme), **soit 2 points**

- Avoir au moins dix (07) ans d'expérience générale en études ou supervision de réalisation des études travaux en bâtiment, **soit un total de 2 points**
- Avoir au moins deux (02) références en de construction de bâtiment en Afrique en particulier (1 point par projet), **soit un total de 2 points**
- Avoir au moins une (01) référence comme Chef de Projet dans les travaux de construction industrielle en milieu pétrolier, **soit 1 point**

Un (01) ingénieur junior (05 points)

- Être titulaire d'un Diplôme Bac+ 2 en Génie-civil, bâtiments ou équivalent (joindre copie certifiée conforme du diplôme), **soit 1 point**
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans la construction de bâtiments, **soit 2 points**
- Avoir au moins une (01) référence en construction de bâtiments, **soit 1 point**
- Produire un CV daté et signé, joindre justificatifs des références **soit 1 point**

Un (01) géotechnicien (06 points)

- Être titulaire d'un Diplôme Bac+ 4 minimum en géologie ou mécanique des sols ou équivalent (joindre copie certifiée conforme du diplôme), **soit 2 points**
- Avoir au moins sept (05) ans d'expérience générale dans le domaine de l'analyse des sols, **soit 2 points**
- Avoir au moins une (01) références en études dans son domaine d'étude, **soit 1 point**
- Produire un CV daté et signé, joindre justificatifs des références **soit 1 point**

Deux (02) ingénieurs des travaux (Fluide génie électrique et fluide génie hydraulique (08 points)

- Être titulaire d'un Diplôme Bac+ 2 minimum en Génie-électrique / en hydraulique ou équivalent (joindre copie certifiée conforme du diplôme), **soit 2 points**

- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience générale dans leurs domaines d'études respectifs, **soit 1 point**

- Produire un CV daté et signé, joindre justificatifs des références **soit 1 point**

Un (01) technicien supérieur de topographie (05 points)

- Être titulaire d'un Diplôme Bac+ 3 minimum topographie ou en architecture ou équivalent (joindre copie certifiée conforme du diplôme), **soit 2 points**

- Avoir au moins une (1) certification ou attestation de formation dans le secteur de la conception des plans, **soit 2 points**

- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience générale dans son domaine d'étude, **soit 0.5 point**

- Produire un CV daté et signé, joindre justificatifs des références **soit 0.5 point**

Un (01) Ingénieur HSE (07 points)

- Être titulaire d'un Diplôme Bac+3 minimum en Génie Mécanique, Génie Industriel, HSSE ou équivalent (joindre copie certifiée conforme du diplôme), **soit 2 points**

- Avoir au moins une (01) Certification ou Attestation de Formation en HSE dans le secteur du bâtiment, **soit 2 points**

- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale en milieu industriel, **soit 1 point**

- Avoir au moins trois (03) références en contrôle, suivi ou supervision des travaux de construction des bâtiments (1 point par projet), **soit 1 point**

- Produire un CV daté et signé, joindre justificatifs des références, **soit 1 point**

N.B : Les personnels clés concernés devront produire obligatoirement chacun, un CV détaillé (avec adresse et numéro de téléphone) et une déclaration de disponibilité datés et signés, sinon la note zéro (0) sera attribuée.

III. VALEURS TECHNIQUES DE L'OFFRE (METHODOLOGIE ET PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX) (15 points)

Le soumissionnaire doit présenter une note méthodologique, accompagnée d'un planning des travaux, précisant les méthodes d'exécution proposée par le soumissionnaire et permettant d'apprécier la conformité de la soumission aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres, notamment :

- Lisibilité et exploitabilité de l'offre **(02 points)** ;
- Attestation visite du site signée par le Chef des Dépôts de Yaoundé **(02 point)** ;
- La conformité du planning et délai d'exécution de l'étude du marché **(03 points)** ;
- Disposition sécuritaire (politique HSE en vigueur) **(04 points)** ;
- La méthodologie proposée détaillée au maximum **(04 points)**.

Le dossier technique fera donc l'objet de la notation suivant la grille ci-après :

| ITEM | CRITERES D'EVALUATION |
|------|--|
| I. | <p data-bbox="1412 324 1596 369" style="text-align: right;">REFERENCES</p> <p data-bbox="351 414 1596 459">Le soumissionnaire doit fournir tous les documents attestant que l'entreprise a réalisé avec succès au co</p> <p data-bbox="590 638 1596 683">Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les copies des Marchés ou C</p> |

MOY

Le soumissionnaire doit mettre à disposition pour l'exécution des travaux

II.

Un (01) Chef o



Un (01) Arch



Un (01) Ingénier

Deux (02) ingénieurs des travaux (Flu

Un (0)

Un (01) Ingé



Un (01) géo

Un technicien supér

N.B : Les personnels-clés concernés devront produire obligatoirement chacun, un CV détaillé (avec adres

VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE METHODOLOGIQUE

III. Méthodologique, accompagnée d'un planning des travaux, précisant les méthodes d'exécution proposée par le candidat.

Présence

Connaissance

Organisation

Disponibilité

Le score de l'offre technique sera obtenu par cumulation des notes obtenues pour chaque critère. Si le nombre



de points cumulés des 3 critères est inférieur à 75 points sur 100, l'offre sera disqualifiée.

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier Administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 75 points/100;

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64.

8. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres Restreint tiendra lieu de publication des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

DOUALA le 24 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0000003/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS DU 12 JUIN 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'OPÉRATIONNALISATION DES MESURES ET RECOMMANDATIONS DES ÉTUDES PETS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement économique et social, le Gouvernement a fait du renforcement de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS) un axe majeur de sa politique de modernisation de la gestion des finances Publiques dans le but d'améliorer le niveau d'intégration des politiques publiques dans le budget ainsi que celui des aspirations des populations à la base. En effet, le budget de l'Etat constitue le principal levier à travers lequel il agit sur le développement en collaboration avec les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

Ainsi, compte tenu de l'importance du volet gouvernance dans la politique actuelle du Gouvernement et la place de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), le Cameroun s'est résolument engagé à réaliser des études sur le suivi de la dépense publique, plus connu sur l'appellation anglaise " Public Expenditure Tracking Survey " (PETS). L'objectif principal de l'étude est de suivre pas à pas les ressources publiques du niveau central jusqu'à l'utilisateur final en vue de dégager les éventuelles pertes tout au long du circuit. Trois enquêtes y relatives ont déjà été conduites par le Cameroun, la première en 2003, la seconde en 2010 et la troisième en 2019. Contrairement aux deux premiers PETS qui couvraient les domaines de l'Education et de la Santé, PETS3 a également pris en compte la Nutrition, l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (WASH). Ainsi, les ministères concernés par cette dernière étude sont le Ministère de l'Education de Base, le Ministère des Enseignements Secondaires, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Eau et de l'Energie.

Par ailleurs, la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a rendu disponible "la constitution financière du Cameroun". En rapport avec cette loi qui consacre les principes de régularité, de sincérité et de fidélité dans la tenue des comptes publics, l'étude PETS se positionne comme un instrument de suivi et d'évaluation de ce nouveau régime financier.

Généralement, les rapports des études PETS sont assortis d'une matrice d'actions prioritaires (MAP) et des recommandations en vue de l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques dans les domaines concernées par l'étude. Toutefois, il reste préoccupant d'évaluer le niveau de mise en œuvre des mesures et recommandations retenues dans les plans d'actions prioritaires issus des différents rapports PETS.

Ainsi, dans la perspective de capitaliser les différentes études réalisées dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques en général et des dépenses publiques en particulier, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant d'accompagnement en vue de l'opérationnalisation des mesures et recommandations des études PETS.

2. Consistance des prestations

Les prestations du consultant consistent à **opérationnaliser les mesures et recommandations issues des études PETS en vue d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques dans les secteurs concernés.**

De façon spécifique, il s'agira :

- d'identifier toutes les mesures et recommandations issues des différentes enquêtes PETS (PETS 1, 2 et 3) ;
- d'élaborer un plan d'actions pour la mise en œuvre de ces mesures et recommandations ;
- de proposer une méthodologie et des outils de collecte des données allégés, pour évaluer l'efficacité de la dépense publique et l'évolution de la satisfaction des bénéficiaires de façon périodique au sein des administrations.

3. Participation et origine

Au terme de cette activité, les principaux extrants attendus sont :

- un plan d'actions en vue de l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la nutrition et de l'eau, hygiène et assainissement ;
- une méthodologie et des outils de collecte des données pour évaluer l'efficacité de la dépense publique et l'évolution de la satisfaction des bénéficiaires de façon périodique au sein des administrations.

Peut faire acte de candidature tout Bureau d'Etudes de droit camerounais justifiant de compétences avérées en matière de planification stratégique et de Gestion Axée sur les Résultats (GAR). L'équipe sera constituée de deux experts dont un Chef de mission et un consultant sénior.

Les experts doivent avoir les profils ci-après :

- Avoir une bonne connaissance des documents cadre de référence que sont la Vision de développement à long terme (Cameroun Vision 2035), la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30), le plan de réforme des finances publiques, la loi portant régime financier de l'Etat, le code de transparence, etc.

- Avoir une parfaite maîtrise du processus de planification stratégique au Cameroun ;
- Avoir participé à l'élaboration des documents de politiques publiques en général et des plans d'actions en particulier ;

- Avoir une expérience approfondie et adéquate des orientations et des priorités du Gouvernement en matière des finances publiques ;

- Jouir d'une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;

- Avoir des capacités de travailler en équipe ;

- Etre bilingue (anglais et français) ;

En outre, chaque expert devra également satisfaire aux exigences spécifiques suivantes :

Chef de Mission

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en science de l'éducation ou dans le domaine de la santé ;

- Avoir une expérience d'au moins quinze (15) ans dans le domaine de la planification stratégique en général et dans le secteur de l'éducation et/ou de la santé en particulier ;

- Avoir une expérience avérée dans le domaine de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;

- Avoir déjà participé avec une position de leader à la réalisation d'au moins cinq (05) études dans les domaines de l'éducation et santé.

Un consultant sénior

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en statistique ;

- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'éducation et/ou de la santé ;

- Avoir une bonne maîtrise de la méthodologie d'élaboration des outils de collecte des données ;

- Avoir une bonne maîtrise des enquêtes PETS ;

- Avoir déjà participé avec une position de leader à la réalisation d'au moins trois (03) études dans le domaine de l'éducation et/ou de la santé.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies au secrétariat (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50) du Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS/MINEPAT) au plus tard le 15 juillet 2020.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprendra :

a) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- un dossier fiscal comprenant : une copie certifiée conforme de la carte du contribuable, une attestation de non redevance, une attestation de domiciliation bancaire, un plan de localisation ;
- une attestation de soumission de la CNPS ;
- un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le Cabinet ou la société ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés publics ;

b) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- une lettre de candidature ;
- une fiche de présentation du Cabinet indiquant : son domaine d'expertise (brochures, plaquettes) et ses ressources, etc.;
- une note méthodologique sur la compréhension et l'organisation de la mission ;
- l'expérience générale du Cabinet ;
- les références récentes (trois dernières années) et pertinentes des missions similaires ou équivalentes avec mention obligatoire des données suivantes : libellée des missions, pays, prix, période d'exécution, institutions, état de réalisation) ;
- un état des personnels clé et d'appui disponible assorti des qualifications nécessaires à la réalisation de la mission.

Ce dossier devra être placé dans un pli fermé et scellé, portant la mention suivante :

« Avis à Manifestation d'Intérêt N°00000003/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS du 12 juin 2020 pour le recrutement d'un Cabinet en vue de l'opérationnalisation des mesures et recommandations des études PETS (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

6. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce conforme du dossier administratif ;
- Déclarations inexactes ou fourniture de pièces non authentiques ;
- Note technique attribuée par la Sous-Commission d'analyse inférieure à 70 points sur 100.

b) Critère d'évaluation technique

| N° | Critères d'évaluation | pts |
|-------|---|-----|
| 1 | Présentation de l'offre | 5 |
| 2 | Composition de l'équipe | 5 |
| 3 | Expériences générales du Cabinet | 20 |
| 4 | Références du cabinet | 20 |
| 5 | Qualifications et expériences des experts | 30 |
| 6 | Compréhension de la mission | 20 |
| Total | | 100 |

7. Renseignements Complémentaires

Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées au Secrétariat du DPSS/MINEPAT (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50).

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TASONG PAUL

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0000002/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS DU 12 JUIN 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA CONSOLIDATION ET DE L'OPÉRATIONNALISATION DES INITIATIVES SUR LE CAPITAL HUMAIN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'évaluation des politiques de développement mises en œuvre au Cameroun au cours de la mise en œuvre du DSCÉ a permis de porter le taux de croissance économique autour de 4,6% par an en moyenne, soit 2,6 points de plus qu'au cours de la décennie précédente. Toutefois, cette croissance s'est faiblement traduite dans l'amélioration des conditions de vie des populations. En effet, selon la quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages ECAM-4 menée en 2014, le taux de pauvreté a reculé de 2,4 points de pourcentage en se situant à 37,5% contre 39,9% en 2007 et 40,2% en 2001. Le phénomène du sous-emploi a également tendance à s'aggraver, avec un taux qui est passé de 70,6% en 2010 à 77% en 2014. De même, la proportion des enfants ayant un retard de croissance, et le taux de paludisme sont nettement en deçà des cibles fixées pour cette période.

Par ailleurs, la situation actuelle du développement du capital humain au Cameroun est loin d'être satisfaisante au regard des objectifs de développement poursuivis. En effet, l'Indice de Capital Humain (ICH) qui mesure la capacité pour un nouveau-né à survivre et à accomplir pleinement son potentiel productif à l'âge actif n'est que de 0,39 en 2017 au Cameroun. Cette valeur est en dessous du niveau moyen des pays de l'Afrique subsaharienne qui est de 0,41. De plus, l'évolution de l'ICH est en baisse au Cameroun dans la mesure où il est passé de 0,41 en 2011 à 0,39 en 2017.

Fort de ce constat, attention particulière a été accordée au développement du capital humain dans le cadre des travaux d'opérationnalisation de la deuxième phase de la Vision 2035. En effet, le capital humain constitue un facteur clé au développement économique et en particulier à l'industrialisation d'un pays. Ainsi, il est indispensable pour une société qui ambitionne de booster son secteur industriel de disposer d'une main d'œuvre suffisante et de bonne qualité. C'est dans cette perspective que le Gouvernement a fait du développement du capital humain un pilier majeur de la mise en œuvre de la deuxième phase de la Vision 2035.

En outre, le MINEPAT a entrepris depuis 2019, avec l'appui technique de la Banque Mondiale, la mise en place d'une initiative sur le développement du capital Humain au Cameroun. Dans la perspective de l'opérationnalisation de cette initiative, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant d'accompagnement en vue de la réalisation d'une étude d'opérationnalisation de ladite initiative.

2. Consistance des prestations

Les prestations du consultant consistent à définir les mécanismes et les différentes options d'opérationnalisation de l'Initiative sur le Capital Humain au Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la deuxième phase de la Vision 2035.

De façon spécifique, il s'agira :

- de définir les mécanismes et réformes pour parvenir à inverser la tendance de l'indice du capital humain en agissant notamment sur d'offre d'éducation et de formation, couverture santé afin de la rendre plus inclusive, et la protection sociale ;
- d'identifier et de décrire les rôles des différents acteurs devant intervenir dans la réalisation de ces réformes ;
- de proposer les mécanismes de financement et de mobilisation des ressources nécessaires à l'opérationnalisation de l'ICH ;
- de faire une simulation de coût de l'atteinte des objectifs fixés en matière de développement humain dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la deuxième phase de la Vision 2035.

3. Participation et origine

Peut faire acte de candidature tout Bureau d'Etudes de droit camerounais justifiant de compétences avérées en matière de planification stratégique et de Gestion Axée sur les Résultats (GAR). L'équipe sera constituée de deux experts dont un Chef de mission et un consultant sénior.

Les experts doivent avoir les profils ci-après :

- Avoir une bonne connaissance des documents cadre de référence que sont la Vision de développement à long terme (Cameroun Vision 2035), la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30), le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH), le nouveau programme de développement des Nations Unies à l'horizon 2030; les objectifs de développement durable (ODD) et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, etc.
- Avoir une parfaite maîtrise du processus de planification stratégique au Cameroun ;
- Avoir participé à la réalisation des études relatives au développement du capital humain ;
- Jouir d'une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir une expérience approfondie et adéquate des orientations et des priorités du Gouvernement ;
- Avoir des capacités de travailler en équipe ;
- Etre bilingue (anglais et français) ;

En outre, chaque expert devra également satisfaire aux exigences spécifiques suivantes :

Chef de Mission

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en sciences économiques ;
- Avoir une expérience d'au moins quinze (15) ans dans le domaine dans le domaine de la planification stratégique en général et dans le secteur de l'éducation et/ou de la santé en particulier ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Avoir déjà participé avec une position de leader à la réalisation d'au moins cinq (05) études dans les domaines suivants : éducation, santé, développement humain et développement durable.

Un consultant sénior

- Etre titulaire d'un niveau universitaire de niveau BAC+5 au minimum en science de l'éducation ou dans le domaine de la santé ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'éducation et/ou de la santé ;
- Avoir déjà participé avec une position de leader à la réalisation d'au moins trois (03) études dans le domaine de l'éducation et/ou de la santé.

Ledit rapport devra faire ressortir également les différentes réformes à mener, les acteurs et leurs rôles, les mécanismes de financement et de mobilisation des ressources y afférentes, et le costing des objectifs escomptés.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigées en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies au secrétariat (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50) du Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS/MINEPAT) au plus tard le 15 juillet 2020.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprendra :

a) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- un dossier fiscal comprenant : une copie certifiée conforme de la carte du contribuable, une attestation de non redevance, une attestation de domiciliation bancaire, un plan de localisation ;
- une attestation de soumission de la CNPS ;
- un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le Cabinet ou la société ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés publics ;

b) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- une lettre de candidature ;
- une fiche de présentation du Cabinet indiquant : son domaine d'expertise (brochures, plaquettes) et ses ressources, etc. ;
- une note méthodologique sur la compréhension et l'organisation de la mission ;
- l'expérience générale du Cabinet ;
- les références récentes (trois dernières années) et pertinentes des missions similaires ou équivalentes avec mention obligatoire des données suivantes : libellée des missions, pays, prix, période d'exécution, institutions, état de réalisation ;
- un état des personnels clé et d'appui disponible assorti des qualifications nécessaires à la réalisation de la mission.

Ce dossier devra être placé dans un pli fermé et scellé, portant la mention suivante :

« Avis à Manifestation d'Intérêt N°00000002/MINEPAT/SG/DGPAT/DPSS du 12 juin 2020 pour le recrutement d'un Cabinet en vue de la consolidation et de l'opérationnalisation des initiatives sur le Capital Humain (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

6. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce conforme du dossier administratif ;
- Déclarations inexactes ou fourniture de pièces non authentiques ;
- Note technique attribuée par la Sous-Commission d'analyse inférieure à 70 points sur 100.

b) Critère d'évaluation technique

| N° | Critères d'évaluation | pts |
|-------|---|-----|
| 1 | Présentation de l'offre | 5 |
| 2 | Composition de l'équipe | 5 |
| 3 | Expériences générales du Cabinet | 20 |
| 4 | Références du cabinet | 20 |
| 5 | Qualifications et expériences des experts | 30 |
| 6 | Compréhension de la mission | 20 |
| Total | | 100 |

7. Renseignements Complémentaires

Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées au Secrétariat du DPSS/MINEPAT (Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50).

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TASONG PAUL

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00001 / AMI / MINMIDT / SG / DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MINMIDT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Cabinets d'études désireux de participer à la pré-qualification pour la réalisation des études architecturales et techniques pour les travaux de construction de l'immeuble siège du MINMIDT.

2. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) du MINMIDT, exercice budgétaire 2020.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française ou anglaise et tirés en six (06) exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme telles, devront être déposés au Service des Marchés du MINMIDT, sis à la porte 306 ; ou au Service des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble Rose, Porte 116, au plus tard le 10 juillet 2020 à 10 heures et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000001/ AMI / MINIMIDT / SG / DAG/ SDBMM/SMP/2020
RELATIF A LA PREQUALIFICATION DES CABINETS POUR LA REALISATION DES ETUDES
ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU
MINMIDT. »*

L'ouverture des offres aura lieu le 10 juillet 2020 à 11h dans la salle de session de la Commission de Passation des Marchés du MINIMIDT. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance d'ouverture.

4. Composition du dossier

Les candidats à l'appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

*. Volume 1 : Dossier administratif

Le volume 1 comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours, il s'agit de :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- La copie de l'attestation de non redevance en cours de validité certifiée par le service émetteur et la carte de contribuable ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Les extraits des états financiers des trois derniers exercices dûment certifiés par un expert-comptable agréé et portant les chiffres d'affaires réalisés au cours de ces exercices ;
- Le justificatif de l'inscription aux divers ordres d'expertises le cas échéant ;
- Le plan de localisation des bureaux du siège et des sites annexes.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraîne la non recevabilité de la candidature.

*. Volume 2 : Dossier technique

*. Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) La liste du personnel clé

Chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel clé à mettre en place pour l'accomplissement de la mission ci-dessus définie, accompagnée :

- du curriculum vitae de chaque expert daté et signé ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert ;
- de la définition des affectations aux tâches pour chaque expert.

Le personnel devra comprendre, entre autres compétences :

| N° | Experts | Qualifications/Expérience |
|----|---|--|
| 12 | Chef de mission | - Architecte, inscrit à l'ONAC et ayant au moins quinze années d'expérience dans les études des projets de bâtiments; |
| 3 | Un Ingénieur de structure | Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'ONIGC et ayant au moins dix années d'expérience dans les études des projets de Bâtiments ; |
| 4 | Un Expert en gestion de l'environnement | Un Expert en gestion de l'environnement (BAC+5), justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la gestion participative. Il devra impérativement avoir mené au moins deux (02) études d'impact sur l'environnement d'importance comparable |
| 5 | Un Géotechnicien | - Ingénieur géotechnicien ou équivalent (BAC+5 en mécanique des sols) ayant au moins cinq années d'expériences dans les études des projets de bâtiments; |
| 6 | Un Ingénieur Fluide Génie électrique | - Ingénieur Génie électrique ayant au moins cinq années d'expériences dans les projets similaires ; |
| 7 | Un Ingénieur Fluide Génie hydraulique | - Ingénieur Génie hydraulique ou équivalent ayant au moins une expérience de cinq années dans les projets similaires |
| 8 | Un Technicien Supérieur de topographie | - avec une expérience professionnelle de dix années d'expérience |
| 9 | Deux projecteurs | - Technicien de Génie Civil ou équivalent avec une parfaite maîtrise des logiciels de dessin. |

b) L'organigramme complet du cabinet

c) La liste du personnel fixe qualifié

d) Les références du Candidat

Le candidat présentera ses références pour les projets similaires effectués au Cameroun ou à l'étranger au cours des dix (10) dernières années.

Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature devra être justifiée par des copies claires et lisibles des documents suivants :

- l'extrait du contrat (pages de présentation, pages des détails estimatifs, et pages de signature) ;
- le certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou tout autre document y tenant lieu.

5. Critères d'évaluation

*. Critères d'évaluation du Dossier Technique

| Profil des experts : 50 points | | |
|-----------------------------------|---|--|
| 1 | Chef de mission : 10 pts | Conformité du Diplôme et de l'inscription à l'ONAC : 01 point Nombre d'années d'expérience en qualité de Chef de Mission 2pts (0 pts si Expérience inférieure à 5 ans et 2 pts si expérience supérieure ou égale à 5 ans Expérience : 7 points (01 pt par projet d'étude de bâtiment public réalisé dès la cinquième année |
| 2 | Un Ingénieur de structure : 05 pts | conformité du diplôme et de l'inscription à l'ONIGC : 02 points expérience : 03 points (0,5 pt par projet d'étude de bâtiment effectué à partir de la cinquième année d'expérience) |
| 3 | Un Expert en gestion de l'environnement: 05 pts | Conformité du diplôme : 02 points Références : 03 points (1pt par projet à partir de la 3 ^{ème} étude d'impact réalisé dans des projets similaires) |
| 4 | Un Géotechnicien : 05 pts | Conformité du diplôme : 02 points Expérience : 03 points (0,5 par projet et par année d'étude de bâtiment ou l'expert a participé en qualité de géotechnicien |
| 5 | Un Ingénieur Fluide Génie électrique: 05 pts | Conformité du diplôme : 02 points Expérience : 03 points (0,5 par projet d'étude de bâtiment et par année ou l'expert a participé en qualité d'Ingénieur Génie Electrique |
| 6 | Un Ingénieur Fluide Génie hydraulique : 05 pts | Conformité du diplôme : 02 points Expérience : 03 points (0,5 par projet d'étude de bâtiment et par année ou l'expert a participé en qualité d'Ingénieur fluide Génie hydraulique) |
| 7 | Un Technicien Supérieur de topographie : 05 pts | Conformité du diplôme : 02 points Expérience : 03 points (0,5 par projet d'étude de bâtiment ou l'expert a participé en qualité de Topographe) |
| 8 | Deux projecteurs: 10 pts | Conformité des diplômes respectifs : 2,5 points Expérience : 2.5 points (0,5 par projet d'étude de bâtiment réalisé en qualité de projecteur.) |
| Expérience du Cabinet : 20 points | | |
| | Entre 8 et 15 ans | |

10 points



| | | |
|--|---|-----------|
| | Supérieure à 15 ans | 20 points |
| Références du Cabinet (dix dernières années) : 20 points | | |
| | Entre 2 et 4 | 10 points |
| | Entre 4 et 6 | 15 points |
| | Plus de 6 | 20 points |
| Matériel : 10 pts | | |
| | Un pickup et un véhicule de liaison | 05 points |
| | Trois (03) ordinateurs Deux imprimantes Une station totale Une traceuse A0 Un GPS | 1pt x 5 |

NB : Tout ce matériel doit être justifié par des factures certifiées et cartes grises certifiées par les services des transports. Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires, notamment les TDR détaillés de l'étude peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINMIDT, Immeuble Rose, Porte 116. Tel. : 222 22 23 91.

7. Evaluation et publication des resultats

Les Cabinets d'Etudes retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MINISTRE

DODO NDOKE Gabriel

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

COMMUNIQUÉ N° 04/CES CAB/PCES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/CES/SG/2020 DU 20/04/2020 POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES PAVÉS ET DES ÂBORDS EXTÉRIEURS AU SIÈGE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À YAOUNDÉ, EST PAR LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ ANNULÉ.

YAOUNDE le 9 Juin 2020

Le PRÉSIDENT

AYANG LUC

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**ADDITIF N°1/009/ADT/MINJEC/CAB DU 26 JUIN 2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°004/AONO/ MINJEC/ CIPM/2020 DU 03 JUIN 2020 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE VINGT DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES
JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS ET DES VILLAGES (PHASE 1) DANS LES DIX (10) REGIONS DU
CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

YAOUNDE le 26 Juin 2020

Le *MINISTRE*

MOUNOUNA FOUTSOU

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A
MANIFESTATION D'INTERET N°12/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 19 JUIN 2020 POUR LA PRÉ
QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT AU PEPS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Avis susmentionné que la date limite de réception des manifestations d'intérêt initialement prévue le Mardi 30 juin 2020 à 15 heures dans les locaux du projet PEPS est reportée le mercredi 08 juillet 2020 à 15 heures précises au même lieu.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°014/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 30 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N° 013 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE SECOND SEMESTRE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°014/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 du 30 Juin 2020, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée:

| Maître d'Ouvrage | Entreprise attributaire | Montant TTC en F CFA | Délai |
|---|--------------------------------|-----------------------------|---------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | First International Inn | 143 094 395 | Six (06) mois |

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec le Service des Marchés Publics de l'Hôpital Général de Douala, afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commandé, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 30 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°666/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 22/06/2020 PORTANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 027/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DES EMULSIONS DE BITUME AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°027/ASMI/MINTP/2020 du 09 mars 2020 pour 2020 pour le recrutement d'un consultant en vue de l'accompagnement du Ministère des Travaux Publics dans la mise en place d'une unité de production des émulsions de bitume au Cameroun, ledit Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est déclaré infructueux, aucune candidature n'ayant satisfait aux critères de qualification.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Juin 2020

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°011/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANGOMBE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE

Par décision municipale N°013/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 09/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urg N° 003/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 28 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

| N° Lot | Objet | Lieu d'exécution | Entreprises Soumissionnaires | Montant TTC | Délai d'exécution | Observation |
|------------|--|---|--|-----------------|-------------------|---------------|
| LOT Unique | Construction d'un Bloc de 02 salles de classes | Ecole Publique de MANGOMBE dans la Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral | G. G. BUSINESS SERVICES Tel. 652 54 91 07 / 699 95 00 71 | 18 000 000 FCFA | 03 MOIS | Adjudicataire |

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter

EDEA le 12 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°014/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT 1 : MALIMBA URBAIN (COLLINE DE LA JOIE) : LOT 2 : EKITE I (VILLAGE MELONE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE

Par décision municipale N°016/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 10/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 005/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 29 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

| N° Lot | Objet | Lieu d'exécution | Entreprises Soumissionnaires | Montant TTC | Délai d'exécution | Observation |
|--------|---|-------------------------------------|---|----------------|-------------------|---------------|
| LOT 1 | construction de forages équipés de Pompes à Motricité Humaine | Malimba Urbain (Colline de la joie) | AUTHENTIC NATIONAL COOPÉRATION BP 322 RAMENDA Tel. 677 77 79 12 | 8 500 000 FCFA | 03 MOIS | Adjudicataire |
| LOT 2 | | aile (Village MELONS) | | 8 500 000 FCFA | 03 MOIS | Adjudicataire |

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 12 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°013/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTS : LOT 1: ESPLANADE MAIRIE ; LOT 2: BERGES DE LA SANAGA, AMONT DU BRAS MORT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE

Par décision municipale N°015/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 10/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urg N° 005/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 29 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

| N° Lot | Objet | Lieu d'exécution | Entreprises Soumissionnaires | Montant TTC | Délai d'exécution | Observation |
|--------|------------------------|---|--|-----------------|-------------------|---------------|
| LOT 1 | Travaux de reboisement | Esplanade Mairie | G. G. BUSINESS SERVICES Tél. 652 54 91 07 / 699 95 00 71 | 8 000 000 FCFA | 03 MOIS | Adjudicataire |
| LOT 2 | | Berges de la Sanaga, Amont du bras mort | | 12 000 000 FCFA | 03 MOIS | Adjudicataire |

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 12 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°001/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 22/06/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE DOUALA 2ÈME : RUE NJOYA, RUE KASSALAFAM ET LA RUE 2506 FINANCEMENT : BIP 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision N°001/D/CAD2/CIPM/ST/2020 du

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée adjudicataire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| Entreprise | Montant TTC lu lors du dépouillement | Montant TTC corrigé | Délai |
|--|--------------------------------------|---------------------|-----------------------------|
| STE GRANDS TRAVAUX B.P: 13 005 Douala | 27 436 197 FCFA | 27 436 197 FCFA | Quatre-vingt-dix (90) jours |

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans un délai maximum de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour le motif suivant:

| Soumissionnaires | Montant TTC lu lors du dépouillement | Montant TTC corrigé | Motif d'élimination |
|-------------------------------|--------------------------------------|---------------------|--|
| ETS EREF B.P: 7 421 Douala | 22 518 096 FCFA | Éliminé | Offre technique non conforme (non-respect de certains critères essentiels) |

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°002/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 22/06/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 07/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU STADE FAMPOU DAVID DAGOBERT DE DOUALA 2ÈME (GÈRE PHASE) FINANCEMENT : BIP 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision N°002/D/CAD2/CIPM/ST/2020 du

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

| Entreprise | Montant TTC lu lors du Dépouillement | Montant TTC Corrigé | Délai |
|---|--------------------------------------|---------------------|-----------------------------|
| CAMEROUN SERVICE ET REALISATION B.P: 2 567 Douala | 99 078 600 FCFA | 99 078 600 FCFA | Quatre-vingt dix (90) jours |

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans un délai maximum de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de contrat. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

| Soumissionnaires | Montant TTC lu lors du dépouillement | Montant TTC Corrigé | Motif d'élimination |
|---|--------------------------------------|---------------------|---|
| ETS EREF B.P: 2 567 Douala | 82 724 918 FCFA | Éliminé | Non-respect de certains critères essentiels |
| ENTREPRISE DES SERVICES ET TRAVAUX SARL B.P: 5 558 Douala | 95 079 468 FCFA | Éliminé | Pièce administrative non conforme |

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 22 Juin 2020

Le

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°008/C/CAEDII/SG/SAPM/20 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR -MAIRIE EDÉA II - SOUS-PRÉFECTURE EDÉA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) DANS LA COMMUNE D'EDÉA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE

Par décision municipale N°010/CAED II/SG/SAPM/2020 du 08/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 001/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 27 Avril 2020 pour les travaux de **réhabilitation de la ligne électrique Carrefour Evelyne Bar - Mairie Edéa II - Sous-préfecture Edéa II en Moyenne Tension (Lot 1)** dans la Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral est déclaré **infructueux**.

EDEA le 10 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°009/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT (2,5KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA-CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE

Par décision municipale N°011/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 08/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 001/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 27 Avril 2020 (lot 1) est attribuée ainsi qu'il suit :

| N° Lot | Objet | Lieu d'exécution | Entreprises Soumissionnaires | Montant TTC | Délai d'exécution | Observation |
|--------|--|---|--|-----------------|-------------------|---------------|
| LOT 2 | Electrification en MT (2,5km) sur le linéaire Chefferie POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA-Carrefour BONI MATANDO-Ecole Publique | Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral | ARCHITECTURALBUSINESS SOLUTION ENGINEERING (ABS) SARL B.P. : 8213 Ydé. Tél. 696 318 479/ 671 643 383 | 32 935 927 FCFA | 03 MOIS | Adjudicataire |

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 10 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°010/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE

Par décision municipale N°012/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 09/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 002/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 28 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

| N° Lot | Objet | Lieu d'exécution | Entreprises Soumissionnaires | Montant TTC | Délai d'exécution | Observation |
|------------|----------------------------------|--|---|-----------------|-------------------|---------------|
| LOT Unique | Construction d'un Poste Agricole | MALIMBA URBAIN dans la Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral | Société d'Entretien et de Maintenance SEM SARL B.P. : 3 294 Dla Té1.675 654 097 | 19 160 336 FCFA | 03 MOIS | / |
| | | | Tôle et Plomberie du Cameroun ; TPC SARL B.P. : 262 Edéa. Té1.697 110 650 | 18 994 615 FCFA | 03 Mois | Adjudicataire |

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa li pour recevoir notification.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ce dernier.

EDEA le 12 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N°012/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE

Par décision municipale N°014/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 10/06/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 004/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 29 Avril 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

| N° Lot | Objet | Lieu d'exécution | Entreprises Soumissionnaires | Montant TTC | Délai d'exécution | Observation |
|------------|--------------------------------------|---|---|-----------------|-------------------|---------------|
| LOT Unique | Réhabilitation des routes communales | Commune d'Arrondissement d'Edea II, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral | FRIDAY COMPANY LTD BP 517 BAMENDA Tel, 677 42 13 47 | 27 599 220 FCFA | 03 MOIS | Adjudicataire |

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa II pour recevoir notification.

EDEA le 12 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

COMMUNIQUE N°0012/422/MINRES/IRGM/CIPM/2020/020 DU 29 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATERIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, PERIODE DU 1ER AOUT 2020 AU 31 JUILLET 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières communique :
La compagnie d'assurances GARANTIE MUTUELLE DES CADRES SA, BP. 7146-Yaoundé, Tél. 222 21 48 97, est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'objet cité en sus selon les modalités suivantes :

- Montant **Toutes Taxes Comprises en francs CFA : 8 503 626 (Huit Millions Cinq Cent Trois Mille Six Cent Vingt-Six) ;**
- Délai de livraison : **Trois (03) jours ;**
- Période de couverture : **Douze (12) mois.**

Le soumissionnaire retenu doit se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essono face BEAC, dans un délai de sept (07) jours pour souscrire sa Lettre-Commande. Passé ce délai, le Directeur Général de l'IRGM se réserve le droit d'annuler ladite Lettre-Commande.

Les entreprises non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, à l'exception des exemplaires destinés au Ministère des Marchés Publics, à l'Agence de Régulation des Marchés Publics et à l'IRGM (Maître d'Ouvrage). Faute de quoi, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HELL JOSEPH VICTOR

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/COM/CIPM/2020 DU 28/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

L'ETS ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

| N° | ENTREPRISE | <u>MARCHE</u> | MONTANT HORS TAXE (en F CFA) | MONTANT TTC (en F CFA) | DELAI D'EXECUTION |
|----|--|--|--|-------------------------------|--------------------------|
| 01 | ETS FRANCES & CO BP 15473 YAOUNDE | Les travaux d'extension du réseau électrique à Ombessa Village dans la Commune d'Ombessa | 12 508 617 | 14 916 0550 | 90 jours |

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement du marché.

OMBESSA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/COM/CIPM/2020 DU 28/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.
 L'ETS ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

| N° | ENTREPRISE | MARCHE | MONTANT HORS TAXE (en F CFA) | MONTANT TTC (en F CFA) | DELAI D'EXECUTION |
|----|--|---|---------------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| 01 | ETS MARTEAU SERVICES SARL BP 33192 YAOUNDE | Les travaux construction de (04) quatre forages PMH à : Bombang, -Boyabiédi, -Mayégala -Boya Nkomo dans la Commune d'Ombessa | 26 834 380 | 31 999 998 | - - 90 jours |

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement du marché.

OMBESSA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**COMMUNIQUE N°00000026/20/MINEE/SG/DGRE/CNPAEA-MRU/RAFPAEA-MRU DU 19 JUIN 2020
PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
00000260/DDP/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/2019 DU 25 NOV 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET DE
CONSULTANTS POUR L'AUDIT FINANCIER DES COMPTES DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET
D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN (PAEA-MRU) : SECTEUR EAU ET
ASSAINISSEMENT MODE DE FINANCEMENT : SERVICES IJARAH ET ISTISNA'A N° DE FINANCEMENT ET
D'IDENTIFICATION DU PROJET : 2CM-0083/2CM-0084**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Le Cabinet ci-dessous est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert N° 00000260/DDP/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/2019 DU 25 NOV 2019 pour la sélection d'un cabinet de consultants pour l'audit financier des comptes du projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural au Cameroun (PAEA-MRU) :

| N° | Entreprise | Montant (FCFA) | Délai de livraison |
|----|--|-----------------|--------------------|
| 1 | LEAS & consultants International BP: 12 814 Douala, (+237) 242 00 75 85/(237) 670 59 48 10 | 19 898 764 FCFA | 60 jours |

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**ADDITIF N°1/009/ADT/MINJEC/CAB DU 26 JUIN 2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°004/AONO/ MINJEC/ CIPM/2020 DU 03 JUIN 2020 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE VINGT DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES
JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS ET DES VILLAGES (PHASE 1) DANS LES DIX (10) REGIONS DU
CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

YAOUNDE le 26 Juin 2020

Le *MINISTRE*

MOUNOUNA FOUTSOU

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A
MANIFESTATION D'INTERET N°12/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 19 JUIN 2020 POUR LA PRÉ
QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT AU PEPS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Avis susmentionné que la date limite de réception des manifestations d'intérêt initialement prévue le Mardi 30 juin 2020 à 15 heures dans les locaux du projet PEPS est reportée le mercredi 08 juillet 2020 à 15 heures précises au même lieu.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°666/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 22/06/2020 PORTANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 027/ASMI/MINTP/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DES EMULSIONS DE BITUME AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°027/ASMI/MINTP/2020 du 09 mars 2020 pour 2020 pour le recrutement d'un consultant en vue de l'accompagnement du Ministère des Travaux Publics dans la mise en place d'une unité de production des émulsions de bitume au Cameroun, ledit Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est déclaré infructueux, aucune candidature n'ayant satisfait aux critères de qualification.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Juin 2020

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°014/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 30 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE SECOND SEMESTRE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu la Constitution.

Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020.

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. **Vu** la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu la Décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019.

Considérant L'appel d'offres N° 013 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020.

Considérant La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 04 Juin 2020 portant proposition d'attribution.

Considérant La lettre N°0077/L/MINMAP/CCCM-SPI/S/2020 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de services et de prestations intellectuelles datée du 22 Juin 2020.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée

| Maître d'Ouvrage | Entreprise attributaire | Montant TTC en F CFA | Délai |
|---|-------------------------|----------------------|---------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | First International Inn | 143 094 395 | Six (06) mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 30 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°001/DA/CAD2/CIPM/ST/2020 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONOICAD2ICIPM/ST/2020 DU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DE DOUALA 2EME : RUE NJOYA, RUE KASSALAFAM ET LA RUE 2506.FINANCEMENT BIP 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; Vu le décret n° 20181366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°20121075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/046 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°20131271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033 CAS/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce
Vu l'arrêté N°006JAIMINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;
Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la Décision N°02651D/MINMAPISG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;
Vu la circulaire N°0031CABIPM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°002ICAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0031CABIPM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative é la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2

DECIDE

Article 1 er : Les travaux de réhabilitation des routes communales de Douala 2eme rue Njoya, rue Kassalafam et la rue 2506, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°031AONO/CAD2/CIPM/ST/2020 du 05/05/2020 est attribué à l'entreprise

Sté GRAND TRAVAUX BP: 13 005 Douala, Tel. : (237) 696 017 376

Article 2 Le montant des travaux est évalué à la somme de **vingt-sept millions quatre cent trente-six mille cent quatre-vingt-dix-sept francs (27 436 197) francs CFA TTC** soit vingt-trois millions sept mille deux cent quatre-vingt-treize (23 007 293) francs CFA HTVA ; imputation 543046001 611122 2250 061 ; Financement : BIP 2020.

Article 3: Le délai d'exécution est de Quatre-vingt-dix (90) jours et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. l'?

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISTON D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°002/DA/CAD2/CIPM/ST/2020 RELATIVE À T'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°041AONO/CAD21CIPM/STL2020 DU 07105/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU STADE FAMPOU DAVID DAGOBERT DE DOUALA 2ÈME (PHASE 1)FINANCEMENT : BIP 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; Vu Le décret ne 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics
Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce
Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;
Vu l'arrêté conjoint N°000002261MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics
Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ1 du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ;
Vu la circulaire N°0041CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;
Vu la circulaire N°0031CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des régies régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0021CABIPM du 31janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0031CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala

DECIDE

Article 1er : Les Travaux de Rénovation du Stade FAMPOU David Dagobert de Douala 2ème (1erz Phase), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°04/AONOICAD2ICIPMIST/2020 du 07/05/2020 est attribué à l'entreprise

CAMEROUN SERVICE ET REALISATION BP : 2567 Douala, Tel. : (237) 233 427 567

Article 2 : Le montant des travaux est évalué à la somme de **quatre-vingt-dix-neuf millions soixante-dix-huit mille six cents** (99 078 600) francs CFA TTC soit quatre-vingt-trois millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingts (83 084 780) francs CFA HTVA ; Imputation : 542735101641122 2234821-CAD2 221 110 ; Financement : BIP exercice 2020

Article 3 : Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera, l'

DOUALA le 24 Juin 2020

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'OMBESSA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 002 DU 28/04 2020 RELATIF À L'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE À OMBESSA VILLAGES DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA °

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2020 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°000137/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur KEDI MOUKO Eric Fabrice comme Maire de la Commune d'Ombessa ;

Vu Le dossier de l'AAONO N° 002 du 28/04 2020 relatif à l'extension du réseau électrique à Ombessa Village dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;

Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution du 12/06/2020 de la CIPM/OMB ;

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

| N° | ENTREPRISE | MARCHE | MONTANT HORS TAXE | MONTANT TTC | DELAI |
|----|--------------------------------------|--|----------------------|---------------------|-------------------|
| | | | (en F CFA) | (en F CFA) | D'EXECUTION |
| 01 | ETS FRANCES & CO BP 15473 YAOUNDE | Les travaux d'extension du réseau électrique à Ombessa Village dans la Commune d'Ombessa | - 12 508 617 | - 14 9160550 | - 90 jours |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 001 DU 28/04 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS PMH EN PROCÉDURE D'URGENCE EN DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2020 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°000137/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur KEDI MOUKO Eric Fabrice comme Maire de la Commune d'Ombessa ;

Vu Le dossier de l'AAONO N° 001 du 28/04 2020 relatif aux travaux de construction de (04) forages positifs équipés PMH en procédure d'urgence dans la commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;

Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution du 12/06/2020 de la CIPM/OMB

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

| N° | ENTREPRISE | MARCHE | MONTANT HORS TAXE (en F CFA) | MONTANT TTC (en F CFA) | DELAI D'EXECUTION |
|----|---|--|---------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| 01 | MARTEAU SERVICES SARL BP 33192 YAOUNDE | Les travaux construction de (04) quatre forages PMH à : Bombang, -Boyabiédi, -Mayégala -Boya Nkomo dans la Commune d'Ombessa | - - 26 834 380 | - - 31 999 998 | - - 90 jours |

Article 2 :La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MANGOMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 ! /048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 003/AONO/CAEDIIeme/CIPM/2020 du 28 avril 2020 003/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Mangombe, dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 09 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué à l'entreprise **GG BUSINESS SERVICES Tél. : 652 54 91 07 / 699 95 00 71**, le marché de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Mangombe, dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 003/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 28 avril 2020.,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°015/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REBOISEMENT S DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN DEUX LOTS : LOTI : ESPLANADE MAIRIE LOT2 : BERGES DE LA SANAGA. AMONT DU BRAS MORT. EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 ! /048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 005/AONO/CAEDIIeme/CIPM/2020 du 29 avril 2020 005/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour les travaux de reboisement, dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral LOTI : Esplanade Mairie LOT2 : Berges de la Sanaga, Amont du bras mort, dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 10 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué à l'entreprise **GG BUSINESS SERVICES Tél. 652 54 91 07 / 699 95 00 71** le marché de reboisement dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral, LOTI : Esplanade Mairie LOT2 : berges de la Sanaga, Amont du bras mort, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 005/AONO/CAEDIIeme/ CIPM/2020 du 29 avril 2020,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

EDEA le 11 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°016/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN DEUX LOTS : LOTI : MALIMBA URBAIN. LOT2 : EKITE 1. EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 ! /048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 006/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 29 avril 2020 006/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 29 avril 2020 Pour les travaux de construction de forages équipés de PMH dans l'Arrondissement d'Edéa Ile Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral, répartis en deux lots. LOTI Malimba urbain, LOT2 : Ekite I dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 10 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué d l'entreprise **AUTHENTIC NATIONAL COOPERATION BP : 322 BAMENDA Tél. : 677 77 79 12**, le marché de construction de forages équipés de PMH dans l'Arrondissement d'Edéa Ile Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral, répartis en deux lots. LOTI Malimba urbain, LOT2 : Ekite I objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 006/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 29 avril 2020,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

EDEA le 10 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 KM) ET BT (2,5 KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA 1-PONT POUTLOLOMA -CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 ! /048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 001/AONO/CAEDIIème/CIPM/2020 du 27 avril 2020 pour les travaux de réhabilitation de la ligne électrique carrefour Evelyne bar-Mairie Edéa II-sous-préfecture Edéa H en moyenne tension (Loti) dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 08 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué à l'entreprise **ARCHITECTURAL BUSINESS SOLUTION ENGINEERING (ABS SARL) BP : 8213 Yaoundé Tél.: 696 318 479 / 671 643 383**, le marché d'électrification en MT (2,5 Km) et BT (2,5 Km) sur le linéaire chefferie Poutloloma I-pont Poutloloma -carrefour Boni Matando-Ecole publique (**Lot 2**) Arrondissement d'Edéa IIème". Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 001/AONO/CAEDIIème/ CIPM/2020 du 27 avril 2020.,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

EDEA le 8 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE À MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 / 048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 002/AONO/CAEDIIeme/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour les travaux de construction du poste agricole à Malimba urbain dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 09 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué à l'entreprise **TOLES ET PLOMBERIE DU CAMEROUN (TPC SARL) BP : 262 EDEA Tél. : 697 110 650**, le marché de construction au poste agricole à Malimba urbain dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 001/AONO/CAEDIIeme/ CIPM/2020 du 28 avril 2020,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

EDEA le 9 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAEDLL/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 / 048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics :

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 004/AONO/CAEDIIe/CIPM/2020 du 29 avril 2020 004/AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour les travaux de réhabilitation des routes communales, dans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif n°001/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 10 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est attribué a l'entreprise **FRIDAY COMPANY LTD 8P : 517 BAMENDA Tél. : 677 42 13 47**, le marché de réhabilitation des routes communales dans l'Arrondissement d'Edéa Herne. Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°004/AONO/CAEDIIe-e/ CIPM/2020 du 29 avril 2020.,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

EDEA le 10 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

DECISION N°0034/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2020 DU 29 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), PÉRIODE D'AOÛT 2020 À JUILLET 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières,

VU la Constitution ;

VU la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

VU la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

VU la Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020;

VU le Décret n° 99/043 du 24 février 1999 portant nomination du Directeur de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) ;

VU le Décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, ensemble des textes subséquents ;

VU le Décret n° 2011/408 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/409 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

VU le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2012/393 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) ;

VU le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2011/408/ du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;

VU l'Arrêté n° 151/CAB/PM du 29 octobre 1980 portant création, organisation et localisation des structures opérationnelles de recherche de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) ;

~~VU l'Arrêté N°0016/A/MINMAP DU 11 Novembre 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés~~



Publics auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Publics et Parapublic ;

VU la Circulaire n° 0001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Organismes Subventionnés pour l'exercice 2020;

Vu la Décision N°00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 Février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nomination des Présidents des commissions internes de passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 0002/422/MINRES/IRGM/000 du 23 janvier 2020 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRGM ;

VU le Dossier d'Appel d'Offres N° 001/AONO/MINRES/IRGM/BF/CIPM/2020 du 06 mai 2020 portant sur la souscription des polices d'assurances et des vignettes du matériel roulant de l'IRGM, du 1^{er} Août 2020 au 31 Juillet 2021 ;

;

VU le Budget de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières pour l'exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er: La compagnie d'assurances **GARANTIE MUTUELLE DES CADRES SA, BP. 7146-Yaoundé, Tél. 222 21 48 97**, est attributaire de la Lettre-Commande relative à la souscription des polices d'assurances et des vignettes pour le matériel roulant de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM), période d'août 2019 à juillet 2020, pour le montant **Toutes Taxes Comprises de Huit Millions Cinq Cent Trois Mille Six Cent Vingt-Six (8 503 626)** francs CFA, pour un délai de livraison de **trois (03) jours**.

Article 2 : Le Directeur Général de la compagnie d'assurances **GARANTIE MUTUELLE DES CADRES SA**, ou son Représentant est invité à se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essono face BEAC pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.
YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

HELL JOSEPH VICTOR

COMMUNE D'EDEA 2EME

DECISION MUNICIPALE N°010/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAEDLLTME/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA IL-SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME. REGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème , Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu le décret n°200 ! /048 du 23 février 2001 portant création organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJIE Jean** en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement :

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 001/AONO/CAEDIIeme/CIPM/2020 du 27 avril 2020 pour les travaux de réhabilitation de la ligne électrique carrefour Evelyne bar-Mairie Edéa II-sous-préfecture Edéa H en moyenne tension (Loti) (Jans l'Arrondissement d'Edéa IIème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral et l'additif

n°001/CAEDU/SG/SAPM/2020 du 19 mai 2020 dudit appel d'offres :

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 08 juin 2020.

DECIDE :

Article 1er : Est déclaré infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence nu 001 /AONO/CAEDII/CIPM/2020 du 27 avril 2020 pour les travaux de **réhabilitation de la ligne électrique carrefour Evelyne bar-Mairie Edéa II -sous préfecture Edéa II en moyenne tension (Lot 1)** dans l'Arrondissement d'Edea II Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral,

Article 2 : La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

EDEA le 8 Juin 2020

Le MAIRE

MBEI NJE Jean-Pierre

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

ADDITIF N° 01, RELATIFS AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX N° 01, 02 ET 03 DU 08 JUIN 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Ndikiniméki au plus tard le 29/06/2020, à 11 heures (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.NDIKINIMEKI/CIPM/2020,DU 08/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, DES VILLAGES ETOUNDOU II-MATOK, COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune de Ndikiniméki (Maitre d'ouvrage et autorité contractante), porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par les avis d'appels d'offres nationaux sus-mentionnés que la date et l'heure de dépôt et de dépouillement des offres initialement prévue le 29 Juin 2020 à 11 h pour le dépôt et 13 h pour le dépouillement est reportée au 02 Juillet 2020 à 12 h pour le dépôt des offres et 13 h pour le dépouillement.</p> |

NDIKINIMEKI le 26 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

ADDITIF N° 02, RELATIFS AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX N° 04, ET 05 DU 08 JUIN 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé dans les services de la Mairie de NdiKiniméki, BP 09 , Tél : 677 40 40 72, Email sis à, au plus tard le 30/06/2020 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/N/CIPM/2020du 08/06/2020 Pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'École Maternelle de Mapoko dans l'Arrondissement de NdiKiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune de NdiKiniméki (Maitre d'ouvrage et autorité contractante), porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par les avis d'appels d'offres nationaux sus-mentionnés que la date et l'heure de dépôt et de dépouillement des offres initialement prévue le 30 Juin 2020 à 11 h pour le dépôt et 13 h pour le dépouillement est reportée au 03 Juillet 2020 à 12 h pour le dépôt des offres et 13 h pour le dépouillement.</p> |

NDIKINIMEKI le 26 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

HILTON YAOUNDE

ADDITIF N° 01/AONO/CHC/HILTON/DG/2020 DU 12/06/2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le 30/06/2020 à 15H30 précises et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18 /AONO/CHC/HILTON/2020 DU 12 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES - DU HILTON YAOUNDÉ CHC PHASE 1 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le 06 JUILLET 2020 à 15H30 précises et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18 /AONO/CHC/HILTON/2020 DU 12 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES DU HILTON YAOUNDÉ CHC PHASE 1 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</p> |
| 2 | Ouverture des Plis |
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30/06/2020 à 16 heures 30 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC au Hilton Yaoundé CHC. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06 JUILLET 2020 à 16 heures 30 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC au Hilton Yaoundé CHC. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |

YAOUNDE le 30 Juin 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BESANÇON Julien

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

ADDITIF N° 03, COMPLETANT LES ADDITIFS N° 01 ET 02 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX N°01, 02, 03, 04 ET 05 DU 08 JUIN 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Elle sera effectuée le **29/06/ 2020 à partir de 13 heures** dans une salle apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ndikiniméki. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

Lire plutot

RPAO (Règlement particulier de l'Appel d'Offre)

- L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
- L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 02 et 03 Juillet 2020 à 13 heures à l'hôtel de ville Ndikiniméki. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou peuvent se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandaté.

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

- Principaux Critères Eliminatoires:

- Ø Dossier de candidature non- conforme ou incomplet; (on donne 48 heures pour compléter)
- Ø Absence de caution de soumission
- Ø Dossier technique incomplet;
- Ø Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Ø Note des critères valides inférieure à 21/30.
- Ø Etablissement ayant abandonnés les travaux ou n'ayant pas réalisés conformément au cahier des charges les travaux dans les délais contractuels au cours de l'exercice 2019.

-Critères de qualification et Attribution :

Principaux critères de qualification :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique.

1. Le rapport de visite des lieux;
2. La présentation de la soumission;
3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
4. Les références de l'Entreprise;
5. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels;
6. L'expérience du personnel d'encadrement;
7. La méthodologie.

Principaux critères de qualification :

Le non-respect de **21 critères sur un total de 30** ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement le moins disant. Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

| 2 | Critères d'évaluation |
|---|---|
| | <p>Lire plutot</p> <p>1-) CRITERES ELIMINATOIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de la caution dans l'offre administrative ; - Dossier de candidature incomplet ou non conforme à compléter dans un délai de 48 heures dans l'offre administrative ; |

| 3 | Renseignements Complémentaires |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire de la Commission interne de passation des marchés de Ndikiniméki, sise à la Mairie de Ndikiniméki.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la recette municipale de la Commune de Ndikiniméki aux heures ouvrages. Entre 08 h et 15 h 30. Tél. : 674.26.17.63 / 672.36.05.05 BP : 09 Ndikiniméki</p> |

| 4 | Autres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>3-) Liste des établissements bancaires et compagnies d'assurance agréée (pièce jointe)</p> <p>- Article 38 : Signature du marché :</p> <p>Après publication des résultats, le projet du marché souscrit par l'attributaire est soumis à la commission de passation des marchés compétente pour examen et avis le cas échéant, au visa préalable du MINMAP</p> <p>CCAP (Cahier des clauses administratives particulières)</p> <p>- Article 8 : Ordre de service :</p> <p>8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'autorité contractante et notifié au co-contractant par le chef de service du marché, à l'ingénieur du marché, à l'organisme payeur et au maître d'œuvre, le cas échéant dans un délai de 7 jours ; passer ce délai, le maître d'ouvrage constate la carence du chef service du marché, se substitue à lui et procède à ladite notification.</p> <p>- Article 47 : (1.f) en vertu du quel, le MINMAP reçoit une copie provisoire et vise le décompte définitif pour le marché des travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>- Article 56 (2 et 3) En dehors des références à des noms de marques ou à des spécifications exclusives émanant d'un fournisseur ou prestataire particulier, est à prendre en compte. L'indication s'accompagne de la mention « ou équivalent ».</p> <p>Pour toute dénonciation, informer la commission nationale anti-corruption au numéro de téléphone : 1517.</p> |

NDIKINIMEKI le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

ADDITIF N°002/002BIS/DC/CAD3/M/SG/2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, MAITRE DOUVRAGE, COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°002 BIS/DC/CAD3/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CMA DE NDOKOTTI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME ,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies seront remises au plus tard le 26/06/2020 à 14 heures, sous enveloppe fermée à l'hôtel de ville de Douala 3^e Secrétariat Général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM, sis au premier étage et portant la mention :</p> <p>CONSULTATION N°002 bis /DC/CAD3/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CMA DE NDOKOTI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^e</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies seront remises au plus tard le 03/07/2020 à 14 heures, sous enveloppe fermée à l'hôtel de ville de Douala 3^e Secrétariat Général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM, sis au premier étage et portant la mention :</p> <p>CONSULTATION N°002 bis /DC/CAD3/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CMA DE NDOKOTI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^e</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres (plis et sous plis) s'effectuera en un (01) temps à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala 3^e au premier étage le 26/06/2020 à 15 heures, heure locale, par la commission interne de passation des marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres (plis et sous plis) s'effectuera en un (01) temps à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala 3^e au premier étage le 03/07/2020 à 15 heures, heure locale, par la commission interne de passation des marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.</p> |

| | |
|----------|---|
| 3 | Autres |
| | Au lieu de ... N/A |
| | Lire plutot NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS <ul style="list-style-type: none">● (CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)● CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE (BPU)● <u>Pièce n°3 : MODELES D'ANNEXE</u> |

DOUALA le 24 Juin 2020

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm